

coiffure Spécialise pour Dames

Service rapide
Sans rendez-vous

Sion Martigny r. des Remparts 8 1er ét.
av. de la Gare 39 1er ét.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

toujours

Toujours confection

LA CROISÉE SION

LE JOUR LE MOINS GLISSANT ACCALMIE SUR LE FRONT DE L'HIVER

MARTIGNY — Hier, l'offensive du général Hiver a marqué un temps d'arrêt qui sera le bienvenu pour tous ceux dont c'est la tâche de maintenir nos routes ouvertes, de les débarrasser de la neige qui les encombre.

Pendant ce temps, assis à notre bureau, nous relisons consciencieusement trois missives fielleuses émanant de courageux correspondants anonymes dans lesquelles on reproche à nos travaux publics, aux autorités de ne pas faire leur devoir et de se payer la tête des contribuables.

Comment se fait-il que certaines ar-

tères soient traitées avant celle où l'on possède sa demeure? Comment se fait-il qu'à la moindre chute de neige il ne se trouve pas immédiatement un ouvrier de la voirie pour balayer ou dégrager les trottoirs? Comment se fait-il que la rue Centrale du Bourg n'ait pas été débarrassée de la neige qui l'encombrait avant mercredi?

Ces contribuables mécontents, véreux, n'auraient jamais pris la plume si, comme nous, ils avaient eu la chance de vivre pendant 35 ans dans une ville de plus de 40 000 habitants située à 1000 mètres d'altitude où il y

a six mois d'hiver et six mois d'impôts. Ils ne se dresseraient pas sur leurs ergots si, dès leur plus jeune âge, la neige avait été leur fidèle compagne. S'ils avaient vu les énormes triangles tirés par des chevaux vastes et lents (une douzaine souvent) enfonçant dans la neige jusqu'au poitrail.

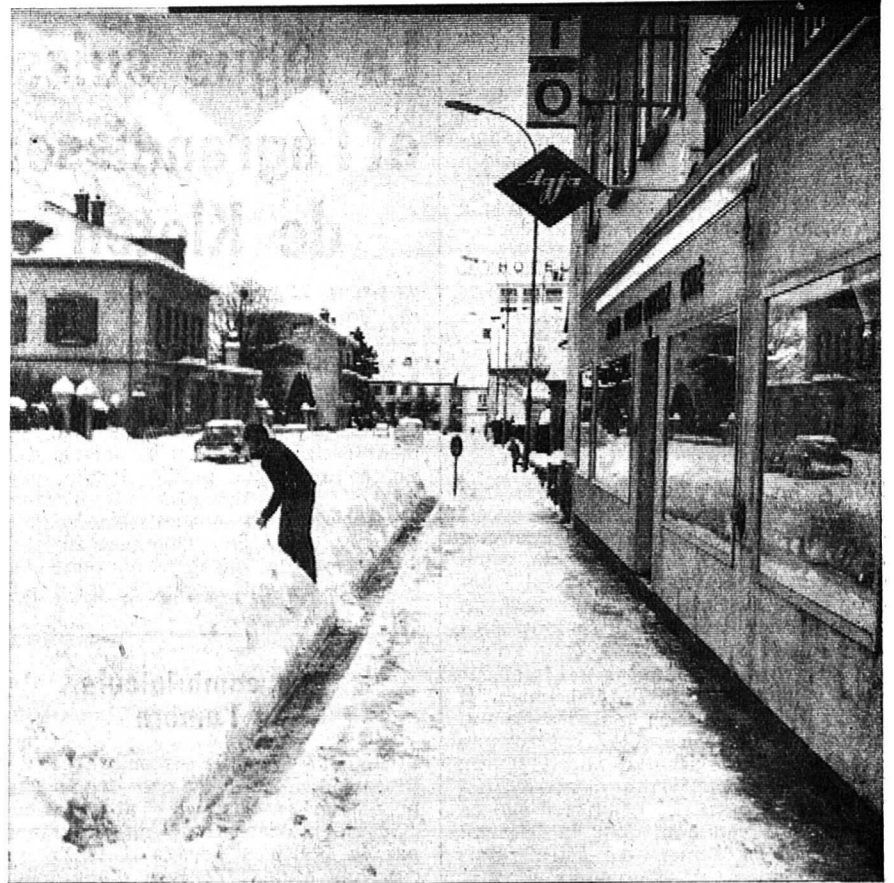
Tout ceci donnait à la ville un aspect de camp retranché, la couvrant de remparts de neige, si hauts que du trottoir on ne pouvait apercevoir le tram circulant sur la rue. Remparts de neige qui faisaient la joie des gosses que nous étions. On y aménageait des tunnels, on construisait des châteaux-forts (« chauffours » qu'on les nommait); on sculptait des figures. Aujourd'hui, les chevaux ont disparu et on sonne le grand rassemblement des tracteurs, jeeps, triangles attachés aux camions lourds, planches à neige, bulldozers, trax et compagnie. Le pittoresque a fait place à la technique car les travaux publics de cette ville sont maintenant superbement outillés. Malgré cela, ils sont parfois, souvent même, débordés.

Bonne raison pour ne pas trop élever la voix à Martigny où la hauteur de la neige n'atteint pas un dixième de celle qui tombe dans les montagnes neuchâteloises; où l'équipement de la voirie — toutes proportions gardées — ne représente pas la centième partie de celui appartenant à la grande ville dont nous parlons.

On ouvre donc à Martigny les artères par ordre d'urgence, sans tenir compte des pressions que pourraient tenter d'exercer certains ronchonners impénitents.

Si le dégageant des trottoirs n'intervient que plus tard, c'est que les pouvoirs publics n'ont pas l'obligation de l'entreprendre; ils le font en effet à bien plaisir. Car il ne faut pas oublier qu'il existe un règlement de police de la commune de Martigny, homologué par le Conseil d'Etat le 21 mars 1912. A l'article 22 (débrouille-toi comme tu peux) il y est dit ceci: « Les propriétaires sont tenus de faire balayer la neige sur le trottoir ou le long de leur propriété là où le trottoir n'existe pas. » C'est absolument clair, sans équivoque.

Comment se fait-il que la rue Centrale du Bourg n'ait été déagée que mercredi? A cause de l'indiscipline de certains habitants qui y laissent leurs voitures à demeure pendant la nuit...



Un exemple que nous nous plaisons à vous montrer. C'est ainsi que tous les trottoirs devraient être traités. Un peu d'huile de coude, de la bonne volonté et le tour est joué.

et même pendant la journée. Au petit matin, on a bien essayé d'intervenir avec le chasse-neige qu'on a dû immédiatement retirer de peur d'abîmer les véhicules à demi enfouis sous la couche blanche.

« Et voilà pourquoi votre fille est muette. »

Au lieu de rester plantés devant leur porte, les mains dans les poches, bâillant aux corneilles, que les mécontents

prennent pelle, grattoir et balais; qu'ils mettent la main à la pâte en évitant de lancer la neige sur la voie publique qu'on vient de dégager, comme cela se voit chaque jour.

« Aide-toi, le ciel t'aidera », dit un proverbe.

C'est le moment où jamais de s'en souvenir.

E. M. B.

(VOIR AUSSI EN PAGES 18 ET 19)



On voit qu'il est impossible d'intervenir avec de gros engins de déneigement dans la rue centrale du Bourg si des voitures y stationnent. Alors, amis bordillons, dès que la neige menace de tomber, allez les cacher derrière vos immeubles. Vous faciliteriez ainsi la tâche des employés de la voirie.



Toute la neige encombrant les places privées doit également être enlevée aux frais des propriétaires ou locataires. Voici une station de distribution d'essence particulièrement bien entretenue et déagée.

UN NOUVEAU DÉPART

Il est incontestable que quelque chose a « bougé », au niveau gouvernemental, au tournant des années 1967-1968. Il est rare, dans l'histoire de la politique fédérale, d'enregistrer autant d'innovations à la fois. Le Conseil fédéral a procédé à une nouvelle répartition des départements, plus conforme, semble-t-il, aux capacités de ses membres. La chancellerie fédérale est en pleine réorganisation: la fonction de chancelier sera revalorisée, la condition du travail gouvernemental sera meilleure, et l'information sera développée, dans un sens qualitatif plus que quantitatif; on en a eu une première démonstration mercredi, quand le chancelier a défini pour la presse le sens des conversations qui se sont déroulées avec M. Katzenbach, envoyé spécial du président Johnson. Enfin, on sait que le Conseil fédéral prépare pour la session de mars l'exposé d'un programme gouvernemental de légalisation, suite à la motion Schuermann.

Il y a, il est vrai, quel-

ques ombres au tableau. Il est regrettable que la nouvelle répartition des départements (cette répartition étant du seul ressort de nos sept gouvernements) se soit accomplie sous la triple pression de l'opinion, d'interventions de députés, et des médiocres réélections de certains conseillers fédéraux. Il est regrettable aussi que le gouvernement ait tenu à se donner un délai de six mois pour procéder à la nouvelle répartition. Durant ce laps, les conseillers fédéraux appelés à changer de poste seront dans une situation fautive, notamment à l'égard de leurs subordonnés. Et qui prendra en mains, par exemple, l'élaboration d'un programme financier pour la session de printemps? M. Bonvin, qui doit se préparer à prendre le Département des Transports, des Communications et de l'Energie, ou M. Celio, provisoirement chef du Département Militaire? Peut-être bien que cette situation les obligerait à s'en occuper ensemble, et que tel sera également le

cas pour les deux autres départements qui vont changer de titulaires: la collaboration gouvernementale tant souhaitée s'amortirait ainsi par la force des choses.

La nouvelle attribution de trois départements a suscité de la part du secrétaire général du parti conservateur suisse des propos amers qui ont largement défrayé la chronique. Il estime qu'avec les départements « mineurs » des transports et de la justice et de la police, ce parti se trouve défavorisé. Notre confrère, P. Béguin, pense que cette thèse ne résiste pas à l'examen: « Le département de justice et de police, s'il est bien dirigé, donne l'occasion à son chef d'exercer un contrôle strict sur l'ensemble de la législation. Et ce n'est pas une sinécure que de s'occuper de la politique énergétique, des moyens de transports et des communications, d'autant moins que cette situation permet à un conseiller fédéral de régner sur une puissante armée de fonctionnaires et d'agents pu-

blics ». Il n'en reste pas moins que les socialistes avec l'Intérieur et les Affaires étrangères, et les radicaux avec les Finances et l'Economie, sont mieux « pourvus ».

Mais, justement, ces questions-là ne devraient pas aborder l'événement, vtempsf avoir d'importance, et n'en auraient point si l'activité gouvernementale était réellement collégiale. C'est la représentation proportionnelle des partis au gouvernement qui incite tout naturellement à considérer la répartition des départements du point de vue des partis politiques. Et c'est cette représentation qui empêche que le travail du Conseil fédéral ne soit un véritable travail d'équipe, où les attributions de départements n'auraient qu'une importance secondaire. Tant que le gouvernement ne sera pas l'émanation de la majorité et restera une sorte de parlement en réduction, les réformes resteront de simples palliatifs.

C. Bodinier.

GENEVE: IMPORTATION CLANDESTINE DE FRISONNES

GENEVE — 4 vaches et une génisse de race frisonne ont été importées clandestinement de France en Suisse par un paysan de la commune genevoise de Gy. Le délit a été commis dans la nuit du 26 au 27 décembre dernier. L'enquête effectuée par les douanes à la suite de ce trafic prohibé vient d'être rendue publique. Le paysan a reconnu les faits. Une amende lui sera donc imposée.

Ce trafic prohibé ayant été effectué également en violation des règlements sanitaires, l'office vétérinaire cantonal en a été saisi. Il a aussitôt pris les mesures de séquestre requises. Le paysan responsable ne pourra pas vendre l'une quelconque des bêtes de son cheptel pendant une période de six mois. Une mesure de séquestre de même durée sera appliquée à ses ventes de lait.

L'office vétérinaire va procéder à une série d'analyses pour déterminer la présence éventuelle de microbes, notamment de celui du Bang qui n'apparaît que six mois après avoir été transmis. En revanche, il ne sera procédé à aucun abattage, les éventuels microbes ayant déjà pu être transmis aux autres bêtes du troupeau entre le moment de l'arrivée des vaches clandestines et celui de la découverte du trafic par les douanes. Les Frisonnes auraient été abattues si elles avaient été surprises au moment de leur passage à la frontière.

DANS NOS CANTONS

Formation des tarifs des chemins de fer

Arrêté fédéral adopté à l'unanimité

BERNE. — La commission du Conseil national chargée de donner son préavis sur le projet d'arrêté fédéral approuvant celui du Conseil fédéral relatif à la formation des tarifs des chemins de fer s'est réunie les 10 et 11 janvier à Berne en présence du conseiller fédéral R. Gnaegi.

La commission s'est ralliée à l'unanimité au projet d'arrêté fédéral, en adoptant le texte établi par le Conseil des Etats, c'est-à-dire avec une durée de validité de dix ans.

L'arrêté du Conseil fédéral doit permettre aux chemins de fer fédéraux ainsi qu'aux entreprises concessionnaires de chemins de fer et de navigation d'adapter leurs tarifs à la conception moderne du trafic et à la nouvelle situation en matière de concurrence.

L'arrêté adopté par le Conseil fédéral le 17 octobre 1967 sur la formation des tarifs des chemins de fer et l'arrêté fédéral l'approuvant n'entraînent pas automatiquement des relèvements de tarifs, mais se bornent à fournir sur la base légale permettant d'y procéder.

Adoptée depuis plus de 50 ans, la procédure de consultation de la conférence commerciale est maintenue. Comme on le sait, cette conférence groupe les représentants des entreprises de chemins de fer et des milieux intéressés au trafic et donne son préavis sur toutes les réformes tarifaires.

La Ligue suisse contre le bruit et l'agrandissement de l'aéroport de Kloten

ZURICH. — Divers journaux ont affirmé ces derniers temps que l'opposition contre la troisième étape de l'agrandissement de l'aéroport de Kloten était en réalité dirigée contre l'aviation elle-même.

La Ligue suisse contre le bruit dément cette affirmation et précise dans un communiqué publié jeudi, qu'en fait plusieurs organisations n'admettent ce nouvel agrandissement qu'au moment où le gouvernement zurichois aura rempli les engagements qu'il avait pris lors du vote populaire du 6 juillet 1958 sur la deuxième étape, c'est-à-dire quand il aura donné des garanties suffisantes contre une aggravation du bruit (fixation d'une limite au bruit et interdiction des atterrissages et décollages de nuit).

C'est pourquoi la Ligue suisse contre le bruit tient à souligner la grande responsabilité qui incombe aux députés au Grand Conseil zurichois, invités à se prononcer bientôt sur une demande de crédit de 1 300 000 francs pour la préparation de la troisième étape de l'agrandissement de Kloten.

Jugement plus sévère contre un chauffard

ZURICH. — L'aggravation constante des accidents de la circulation et les dangers toujours plus grands auxquels sont exposés les usagers de la route ont pour conséquence une sévérité accrue de la justice. En février 1967, un automobiliste thurgovien roulant dans la région de Zurich dépassa deux voitures dans un tournant et à l'intérieur d'un village, à plus de 100 km/h. Il perdit évidemment la maîtrise de son véhicule et alla se jeter contre une automobile qui circulait correctement. Les sept occupants des deux véhicules furent blessés. Le chauffard âgé de 27 ans, fut condamné par le tribunal de district de Winterthour à trois mois d'emprisonnement, avec sursis pendant 4 ans. Cependant, à la suite d'un recours du procureur, le tribunal cantonal zurichois vient d'aggraver cette peine en interdisant à l'automobiliste de conduire un véhicule à moteur pendant 2 ans.

Des cambrioleurs à l'ombre

ZURICH. — Depuis septembre dernier, des cambrioleurs étaient de plus en plus signalés dans les appartements d'ouvriers étrangers. L'enquête menée par la police a permis d'établir que ces vols étaient l'œuvre d'une même bande.

Celle-ci composée de quatre Italiens, vient d'être arrêtée. Deux autres membres dont le chef semble-t-il sont cependant en fuite. Leurs opérations leur procurèrent quelque 35 000 francs.

Un écolier de 15 ans vole 18 000 francs

ZURICH. — Ainsi qu'on l'avait annoncé à fin décembre, un écolier zurichois de 15 ans avait réussi à s'emparer de 6 000 francs dans l'appartement d'une voisine, avec lesquels il acheta des armes, faisant du galet de ses parents un véritable dépôt d'armes. Les parents lorsqu'ils le découvrirent avertirent la police.

L'enquête menée par celle-ci vient d'établir que ce jeune homme a volé en tout 18 000 francs à sa voisine. En effet, un couple âgé qui se promenait la veille de Noël au Hoenggerberg, aperçut au pied d'un arbre un objet en plastique sortant du sol. Tous deux s'approchèrent et constatèrent qu'il s'agissait d'un sac contenant 12 000 francs, qu'ils remirent aussitôt à la police. L'enquête a établi que l'écolier avait enterré le reste du butin à cet endroit.

24 heures de la vie du monde

- ★ **PETULA CLARK BLESSEE** — Petula Clark s'est fracturée une cheville en faisant, hier matin, une chute à skis sur la piste des « Mandarines », du mont d'Arbois.
- ★ **POUR LA REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ALGERO-BRITANNIQUES** — L'Algérie et la Grande-Bretagne ont pris des contacts officiels en vue d'une reprise de leurs relations diplomatiques.
- ★ **UN « MIG 21 » ABATTU PAR LES FORCES ROYALISTES YEMENITES** — Un chasseur « Mig 21 », piloté par un Soviétique a été abattu par l'artillerie royaliste alors qu'il appuyait les forces républicaines.
- ★ **SABOTAGE DU PIPE-LINE PETROLIER HAIFA-EILATH** — Des saboteurs arabes ont tenté de faire sauter le pipe-line pétrolier Haifa-Eilath.
- ★ **L'ENDETTEMENT DES CONSOMMATEURS AMERICAINS : 95 MILLIARDS DE DOLLARS** — A fin 1967, l'endettement total des consommateurs des Etats-Unis atteignait 94,8 milliards de dollars, face à un revenu net global de 583 milliards.
- ★ **DEUX COMPLICES D'EICHMANN ARRETES** — Deux avocats allemands, anciens collaborateurs d'Adolf Eichmann, ont été arrêtés sous l'accusation de complicité d'assassinat.
- ★ **EXPULSION DE POLOGNE DE L'ATTACHE MILITAIRE ADJOINT DES ETATS-UNIS** — Un porte parole de l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie a annoncé, jeudi, que la Pologne avait ordonné l'expulsion de l'attaché militaire adjoint des Etats-Unis, le lieutenant-colonel Edward H. Metzger.
- ★ **POETE SOVIETIQUE REFUGIE EN GRANDE-BRETAGNE** — Recherché en 1965 pour activités antinationales, un poète soviétique, Naoum Odnopov, de son vrai nom Naoum Gourevitch, a réussi à s'enfuir de son pays et réside en Grande-Bretagne.
- ★ **« GEOS-2 » MIS SUR ORBITE** — La NASA annonce que son satellite géodésique « GEOS-2 », lancé jeudi à 16 h 16 GMT, a été mis sur orbite.
- ★ **DISPARITION D'UN AVION AMERICAIN** — Un avion de transport du corps des « Marine » américain avec 15 personnes à bord a été porté disparu mercredi soir.

Réserves à propos de l'aide fédérale aux universités

GENEVE. — Dans un premier commentaire du projet de loi fédérale sur l'aide aux universités, la S.D.E.S. (Société pour le développement de l'économie suisse) souligne un certain nombre de réserves. Certes, elle reconnaît qu'une aide fédérale s'impose, qui permette aux universités de se développer, mais un semblable effort ne se justifie que s'il est fondé sur une conception générale, soit quant à la politique universitaire, soit quant à celle de l'enseignement, conception qui s'aligne sur l'intérêt national des buts, les tâches et les méthodes de travail des hautes écoles. Un tel cadre général est la condition nécessaire pour l'utilisation la plus rationnelle et la plus économique possible des moyens financiers et personnels mis à disposition des universités. Le projet ne semble pas offrir

de garanties suffisantes à cet égard. L'on risque des affectations inefficaces de ressources et par conséquent des orientations erronées, du fait notamment que le projet tient insuffisamment compte de l'exigence fondamentale d'une coordination et d'une coopération entre universités. Il comprend en outre une autre faiblesse, à savoir que ce seraient les cantons bénéficiaires eux-mêmes auxquels serait confiée la répartition des subventions, tandis que la Confédération ne jouirait que de possibilités d'influence limitées. Des aménagements du projet seraient donc nécessaires, car un texte portant sur plus d'un milliard revêt une importance telle qu'il est malaisément concevable que l'on attribue à la Confédération une tâche aussi considérable sans qu'elle dispose de possibilités suffisantes de contrôle et sans que l'on soit assuré d'une véritable coordination entre universités. Le projet va également trop loin en matière de subvention d'exploitation, car des motifs valables ne peuvent guère être invoqués pour leur attribution sous une forme aussi générale. L'on devrait d'autant plus envisager leur suppression que le financement de ce projet ne repose actuellement sur rien et que l'on ne dispose pas encore de plan financier à longue échéance pour la Confédération.

Notre rubrique financière

RELEVER LE DEFI

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de lire le dernier ouvrage de J.-J. Servan-Schreiber intitulé « Le défi américain ». Ce livre présente, en première partie, un tableau impressionnant de la gigantesque machine américaine qui se développe à un rythme toujours accéléré et qui commence sérieusement à défier la vieille Europe. Le défi est lancé, il n'est pas trop tard pour le relever, mais il faut en prendre conscience et agir rapidement. Car si l'Europe ne réagit pas maintenant, elle risque sérieusement de se faire annexer plus ou moins complètement par les Etats-Unis, ou en tous cas satelliser. Les conséquences pourraient être graves pour nous.

Mais comment réagir ? Il est évident qu'à l'échelle individuelle nous ne pouvons pas grand chose. Cependant, n'oublions pas que nous vivons en régime démocratique dans lequel chaque individu a sa place et son mot à dire, donc son importance. Chacun de nous devrait se placer en entrepreneur, avec ses moyens même très limités, fermement résolu à contribuer à maintenir notre pays ou notre continent sur un pied d'équilibre vis-à-vis de l'Amérique. Un des aspects caractéristiques de l'Américain est son esprit d'entreprise résolument tourné vers l'avenir. Son passé, très court par rapport au nôtre, ne lui sert que de support et éventuellement de référence pour l'action qu'il doit développer. En effet, celle-ci ne s'appuie, en fin de compte, que sur la situation actuelle et celle qui prévaudra à court, moyen et long terme. Le passé est terminé, ce qui était vrai il y a un an ne l'est déjà plus, et ce qui est vrai maintenant sera faux en 1969.

Alors nous devons consentir un effort d'adaptation qui nécessite une recherche et un esprit de décision. Nous avons, jusqu'à présent, trop eu tendance à affirmer que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes et que nous n'avions pas de raison de modifier profondément notre attitude. Or, ceci nous conduit progressi-

vement à manquer un certain nombre de virages : l'électronique en est un des exemples les plus flagrants.

Sur le plan financier, qui est l'objet de cette rubrique, il y a de gigantesques progrès à accomplir. La Suisse, par nature, est prudente si ce n'est méfiant ; c'est une très grande qualité. Mais cette qualité se transforme en défaut grave lorsque sa prudence le conduit à un immobilisme stérile caractérisé par le désir de renouveler simplement ce que ses pères ou ses aïeux ont réalisé avant lui. Combien de fois n'avons-nous pas entendu : « Mon père m'a appris qu'un taux d'intérêt supérieur à 6 % est dangereux, donc je me méfie de toute affaire où le rendement dépasserait ce seuil. »

Mais l'inflation ne galoppait pas aussi vite il y a 30 ans que maintenant, l'accélération du progrès était 5 à 10 fois moindre, les marchés accessibles étaient considérablement plus petits que ceux d'aujourd'hui, les communications étaient combien plus lentes et difficiles, etc. Nos pères écoutaient la radio, nous regardons la télévision ; ils se déplaçaient en train, nous voyageons de plus en plus en avion et bientôt en avion supersonique ; ils construisaient en pierre et en brique, nous utilisons le verre et l'aluminium. Nos pères plaçaient leur argent à 5 %, nous l'investissons à 10 %.

Notre vieil appareil bancaire helvétique, excellent par la précision de son travail et la qualité de ses services, risque de se faire complètement dépasser par un esprit d'initiative qui nous arrive de l'étranger. Et ce qu'il y a de dramatique c'est qu'il y réagit trop souvent en fermant les yeux et mettant le dos au mur plutôt qu'en relançant une action cohérente et constructive à laquelle souscrirait certainement la majorité de ses clients. Dans cinq ans nous dirons « si j'avais su ». Il est de notre devoir de savoir maintenant et de s'engager résolument dans une voie constructive à laquelle peut participer toute la population. L'économie est en marche, elle doit être démocratisée au même titre que nos institutions politiques. A nous de faire la preuve de notre vitalité et de notre foi en l'avenir.

Au seuil d'une nouvelle année, c'est le souhait que nous formulons : que 1968 soit une année de prise de conscience de notre propre valeur et de participation constructive.

P. SUBLET

L'expédition de Nouvel-An au «trou de l'enfer»

HITZKIRCH (Lucerne) — La 17ème expédition de Nouvel-An de la Communauté de travail du « Trou de l'enfer » (Hoelochforschung) a été organisée cet hiver sous la direction du professeur Alfred Boegli. Grâce aux conditions atmosphériques favorables aucune entrave n'a été apportée aux travaux de recherches. Cinq groupes ont travaillé indépendamment les uns des autres : quatre groupes de recherches et un groupe de transport. Le groupe d'attaque de M. Gubser a découvert la plus grande activité souterraine jamais connue jusqu'à présent en Suisse et loin à la ronde. Le Dôme noir, d'une hauteur de 75 mètres, a 106 m de long sur 66 mètres de large. Le groupe du professeur Boegli a atteint, avec 1250 mètres, le point jusqu'ici le plus profond et a, de plus, ouvert 3000 mètres de nouveaux passages. Le groupe d'attaque de B. P. Berg a travaillé dans la zone supérieure, tandis que le groupe de revision a examiné la zone d'ouverture d'ouest. Vingt-six hommes ont participé à l'expédition. Ils étaient équipés de tout un matériel dont plus d'un kilomètre de corde alpine, de plusieurs centaines de mètres de corde de secours, de 200 mètres d'échelles de corde et de quatre canots pneumatiques.

Cette expédition a ouvert quelque 5000 mètres de galeries nouvelles, de sorte que le « Trou de l'enfer » com-

te actuellement 98 km 500 de galeries et corridors avec une dénivellation de 622 mètres, devenant ainsi l'une des grottes les plus profondes d'Europe.



Nuageux et couvert Encore des chutes de neige

- ★ **SITUATION GENERALE**
La zone de basse pression centrée sur le sud de la mer Baltique se déplace vers le sud-est. Le courant du nord qui s'écoule du Spitzberg à la Méditerranée occidentale continue à entraîner de l'air froid vers les Alpes.
- ★ **PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR
NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS**
Le ciel sera tout d'abord très nuageux à couvert et des chutes de neige se produiront encore. Des éclaircies se développeront aujourd'hui dans l'ouest du Plateau et en Valais. Dans les Préalpes et dans les Alpes, la nébulosité restera abondante et quelques chutes de neige seront encore probables. La température atteindra — 6 à — 12 degrés cette nuit et — 1 à — 6 degrés cet après-midi. Vent du nord faible en plaine et fort en montagne.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

Le ciel restera très nuageux à couvert au voisinage des Alpes et en Engadine et des chutes de neige se produiront encore. Ailleurs, le temps sera ensoleillé. La température sera comprise entre — 2 et — 7 la nuit, entre + 1 et + 6 degrés demain après-midi. Vent du secteur nord, fort en montagne et modéré en plaine.

★ EVOLUTION POUR SAMEDI ET DIMANCHE

Vent du secteur nord et froid persistant. Chutes de neige isolées au nord des Alpes, alternant avec des éclaircies. Temps ensoleillé au sud des Alpes.

★ PREVISIONS POUR L'ETAT DES ROUTES - 11 JANVIER 1968

Aucun changement important de la situation météorologique n'est prévu pour les prochaines 24 heures. Les routes resteront donc extrêmement glissantes.

Gros retards des trains dans la région de Bienne

BIENNE. — Les trains de la ligne Bienne-Berne ont eu mercredi jusqu'à une heure et demie de retard. Plusieurs correspondances de Bienne pour La Chaux-de-Fonds furent supprimées. De gros retards aussi ont été enregistrés sur la ligne Lausanne-Bienne-Zurich. Enfin, le funiculaire Bienne-Macolin a dû suspendre son service pendant deux heures.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$11.82

C'est le moment d'en faire provision :

Mouchoirs en papier

encore plus avantageux - en Multipack !

- 60 pièces blanc -.70
- 60 pièces couleur -.80
- 60 pièces au menthol -.80

En achetant 120 mouchoirs au choix



20 centimes de réduction

Pourquoi payer davantage ?

MIGROS

Ça vaut le déplacement !

Des paires gratuites dès

Fr. 50.--

pour dames, messieurs et enfants



MONTHEY

Soldes aut. du 15 janvier au 31 janvier 68

PRÊTS

- Sans caution jusqu'à 10.000 fr.
- Formalités simplifiées.
- Discretion absolue



BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL ☎ 038 / 5 12 07

A vendre

chambre à coucher

occasion, en noyer pyramide, lits jumaux, literie première qualité. Prix intéressant. Téléphoner au No (025) 5 65 87.

P 20362 S

Saint-Ginier-sur-Sierre

A vendre magnifique

terrain à construire

de 700 m², route attenante, eau et égout à 80 m., nature vigne.

Courtier s'abstenir. Prix abordable.

Faire offres sous chiffre OFA 5121 L à Orell Füssli-Annonces, 1002 Lausanne.

P 4 L

A vendre

machine comptable

Burroughs-Fensimatic, d'occasion, p. a. « FCM », av. de la Gare 39, Sion. Tél: (027) 2 80 50.

P 20442 S

CORS

enlevés par Noxacorn à base d' HUILE DE RICIN

Finis les tripotages, comme par exemple les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide NOXACORN stoppe la douleur rapidement. L'acide salicylique dessèche les durillons et les cors, y compris la racine. NOXACORN contient en plus de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.90 vous soulage d'un vrai supplice.

FUTURES MAMANS

Tout le confort pour votre BÉBÉ :
- Poussettes
- Lits
- Moises garnis (location) neufs et occasions.

« Au berceau d'or »

A. Mermoud - Studer
Simplon 21 - SIERRE

Facilités de paiement
Achat - Vente - Echange
P 911 S

A louer printemps 68 à Martigny

appartements

1, 2, 3, 3 1/2 pièces

dans immeuble tout confort en voie d'achèvement, à proximité de la gare.

PRIX AVANTAGEUX

Pour visiter et traiter :

Raymond Métral, architecte, av. de la Gare, 50, Martigny. Tél. (026) 2 20 22.

Grande mise de bétail et chédail

Les soussignés vendront en mise publique volontaire, le samedi 3 février 1968, devant leur domicile à ILLARSAZ près de Collombey, dès 9 heures précises, la mise commencera avec du chédail et se poursuivra dès 10 h. 30 avec le bétail.

BETAIL RACE SIMMENTHAL

28 vaches portantes et vèlées - 20 génisses de 2 ans dont 5 portantes pour février-mars - 12 génisses d'une année - 1 taureau de 2 ans et les veaux d'élevage de l'hiver.

Bétail laitier sous contrôle intégral, moyenne de pointage 91 points carte verte.

CHEDAIL

1 autochargeuse Hagedorn - 1 récolteuses ensacheuse pommes de terre Wisent, 1 épanduse à fumier Kemper - 1 rotovator Gering - 1 pompe à sulfater 3 points 500 litres - 1 machine à traire complète Surge Melotte - 1 planteuse à pommes de terre combinées légumes Löwe et disque pour sarclage de betteraves - 1 lot important de cloches et Chamonix. Paiement comptant sauf arrangement avant la mise.

Se recommandent : REICHENBACH FRERES - ILLARSAZ - Renseignements : tél. (025) 2 14 97.

Café-restaurant d'Anniviers

Glarey-Sierre

Mademoiselle Jeanny Martin avise sa clientèle qu'elle a remis son café-restaurant à

Monsieur et Madame

Théophile BITZ

qui par un service prompt et soigné se recommandent à leur future clientèle.

L'apéritif vous sera offert gracieusement le samedi 13 janvier 1968.

M. et Mme Théophile Bitz

A LOUER

ST-MAURICE

STUDIOS dès 135 Fr.

2 PIÈCES dès 185 Fr.

2 1/2 PIÈCES dès 215 Fr.

3 PIÈCES dès 240 Fr.

charge en plus

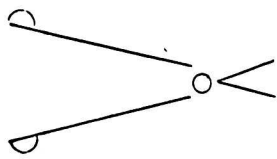
Conciergerie - ascenseur - balcons - cuisine agencée

3 MOIS GRATUIT

de loyer pour bail de 3 ans.

Location : Rey-Mermet, Monthey, tél (025) 4 25 91 - 4 26 05

le chirurgien



de
saint-chad

par theresa charles

copyright
by opera mundi

- 50 -

Elle continua à patiner, très lentement, juste pour dire qu'elle remuait. Il n'y avait presque plus de clarté. Le bon sens interdirait à Patrick de venir en voiture de Saint-Chad avec l'espoir qu'elle serait encore là. Peut-être n'était-il pas rentré à Saint-Chad? Peut-être prenait-il le thé avec sainte Ursula dans son appartement?

L'atmosphère semblait vibrer d'attente. Il faisait froid et humide. Demain, il pleuvrait, Inez le sentait. De la pluie et un ciel gris, triste et déprimant. Une journée comme aujourd'hui était bien rare.

Elle entendit la voiture. Elle crut reconnaître le ronronnement du moteur. Elle se dit de ne pas se monter la tête. Elle retint son souffle, bandant sa volonté pour forcer la voiture à s'arrêter, sans oser croire une minute que c'est ce qui se passerait. Le cliquement sec de la portière fit affluer le sang à ses tempes. Elle eut soudain envie de s'enfuir à l'autre bout de l'étang, dans l'ombre intense, mais elle résista à cette impulsion enfantine. A coups de patins rapides, tête haute, elle vola à sa rencontre. Il bouclait déjà ses patins avec impatience. Il leva la tête et la vit qui glissait vers lui.

Il s'écria :
— Inez! — et c'était bien Inez et pas Evelyn. — Je suis venu aussi vite que j'ai pu.
— Vous avez fait vite!
— J'avais peur que vous ne m'attendiez pas.

Il s'apprêtait à se relever, lui tendant la main. Elle le retint un bref instant contre elle, tandis qu'il se mettait en équilibre. Puis ils s'élançèrent sur la glace sombre, presque indiscernable, la main dans la main. Les doigts de Patrick étaient si froids qu'on aurait dit une main d'acier, Inez ressentit une espèce de choc à leur contact, mais elle ne se dégagea pas. Elle savait que sa propre chaleur s'insufflerait en lui peu à peu.

Les contours du clocher et des ormes dépouillés étaient tout juste visibles sur le ciel crépusculaire. Avec ses fenêtres allumées, le village ressemblait à une carte postale de Noël. De temps à autre passait une bicyclette, ou un charroi de ferme tiré par un cheval qui avançait péniblement. Au loin, des chiens hurlaient et des gens s'interpellaient dans la campagne. La vie se déroulait comme à l'accoutumée à West Wheystone, mais là, sur l'étang désert, Inez s'en sentait étrangement détachée.

Ils patinaient vite et en silence. C'était étrange et vivifiant. Elle comprit que Patrick trouvait une sorte de soulagement dans cette allure rapide. Au début, le suivre lui suffisait. Puis son silence commença à l'agacer.

— Avez-vous passé un bon week-end? questionna-t-elle poliment.
— Pas spécialement.
— Comment allait votre père?

— Pas mal, merci. Son bras et sa jambe gauches sont immobilisés, mais il peut parler.
— Il a dû être content de vous voir.
— Pas particulièrement. Nous n'avons pas grand-chose en commun.

Il s'interrompit, puis ajouta dans une espèce d'accès de confiance :
— Je trouve extraordinairement difficile de parler à mon père.

— C'est assez courant.
— Ah? J'aurais cru le contraire.
— Non. Les générations différentes parlent souvent un langage différent. Et les relations entre parents et enfants présentent souvent des complications à mesure qu'on vieillit, dit-elle lentement. J'ai beaucoup de chance en ce qui concerne mes parents, mais nous nous heurtons parfois.

— Pour moi, il n'y a même pas de heurt. Nous n'avons aucun point de contact. C'est d'ailleurs vrai avec d'autres gens que mon père.

— Le courant ne passe pas. Je sais.
— Oui? Ses doigts glacés serrèrent les siens. C'est parfois déprimant.

— Oui. Vous avez passé tout le week-end aux « Sources »? C'est un village? Ce nom est fascinant.
— Le village s'appelle La Cascade. Les « Sources » sont notre domaine.

— Un domaine? Est-ce donc si grand?
— Jusqu'à un certain point, oui. Il était à l'abandon jusqu'à ce que mon frère ait eu l'idée de le reboiser. Il s'occupe de sylviculture.

— Un travail intéressant.
— Il le pense. Le domaine a l'air de prospérer maintenant. C'est ainsi plaisant pour qui aime les bois et l'eau. Val s'en occupe à ses heures de loisir. Il le reprendra à la suite de mon père, dit Patrick d'une voix haéchée. Je ne pourrai jamais vivre là-bas!

— Non, bien sûr.
— J'aimerais vous le montrer un jour.
— Je serais très contente de le voir.

Il y eut un autre silence prolongé. Puis tout à coup les phares d'une voiture se braquèrent sur eux, comme si un projecteur s'était allumé. Inez cligna des paupières et Patrick poussa une exclamation étouffée.

Ils entendirent des bruits de voix et ils virent scintiller des lampes de poche. Des rires flottaient sur la glace, mêlés au son légèrement métallique d'un gramophone. D'autres phares luisaient derrière les premiers.

Patrick aurait battu en retraite, mais Inez l'entraîna avec fermeté.

— Venez! Ce sont des gens de Saint-Chad. Vous ne reconnaissez pas le rire de Mac?
— De Saint-Chad?
— Quelques-unes des filles qui ont fini leur service à cinq heures, probablement. Il y en a plusieurs voitures. Ne vous contractez donc pas! Elles ne vous mordront pas.

— Pourquoi a-t-il fallu qu'elles viennent tout gâcher?
— Elles n'ont rien gâché du tout.

(A suivre)

SUPERMAN



Janvier
12

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service — Pharmacie Burgenner, tél. 5 11 29
Hôpital d'arrondissement — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique
Clinique Sainte-Claire — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30
La Lucanda — Laura Villa chanteuse vedette des disques Polydor avec l'orchestre The New Stars et Maria de Cordoba chants et danses d'Espagne

SION
Cinéma Arlequin — Tél (027) 2 32 42 Voir aux annonces
Cinéma Capitale — Tél (027) 2 20 45 Voir aux annonces
Cinéma Luz — Tél (027) 2 15 45 Voir aux annonces

Théâtre de la Matze — Lundi 15 janvier 1968, à 20 h. 30, le comité des manifestations artistiques de Sion présente : « Le capitaine Karagheuz », de Louis Gaulis, par le Centre dramatique romand et le Théâtre de Carouge Location Hallenbarter, r. des Remparts, tél. (027) 2 10 63
Chœur mixte du Sacré-Cœur — Répétition générale le vendredi 12, à 20 h. 30.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant s'adresser à l'hôpital Tél (027) 2 43 01
Hôpital régional — Heures de visite tous les jours de 13 h à 16 h

Pharmacie de service — Pharmacie Wulloud, tél. 2 42 35
Ambulance — Michel Sierro tél. 2 59 59 et 2 54 63

Dépannage de service — Michel Sierro tél. 2 54 59 ou 2 54 63
Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro tél. 2 59 59 ou 2 54 63

Maternité de la Pouponnière — Visites autorisées tous les jours de 10 h à 12 h ; de 13 h à 16 h ; de 18 h à 20 h 30
Œuvre Sainte-Elisabeth — (Refuge pour mères célibataires) — Toujours à disposition

Samaritains — Dépôts d'objets sanitaires, 8 chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69 Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf samedi et dimanche

Cabaret-dancing de la Matze. — Jusqu'au 31 janvier 1968, l'orchestre Lello Cristiano et son quintette En attraction jusqu'au 15 janvier 1968 le fantaisiste imitateur Ludovic Mercler.

Cabaret-dancing le Gallon. — Ambiance créée pour les fêtes avec l'animateur Maurice Villard et Shirley, danseuse chanteuse noire. La formation en vogue : Aldo Zarbi

O. J. du Ski-Club de Sion. — Sortie à Bruson (à skis), le 14 janvier 1968 pour les petits jusqu'à 11 ans.
Départ de la Planta à 8 h. Prix de la course 10 fr Inscription sur bulletin de versement jusqu'au jeudi midi, 11 janvier au plus tard.

Patinage. — Patinage public : 17 h. 30, Club de patinage ; 18 h. 30, HC Sion (I) ; 20 h. 30, patinage public.

Ski-Club de Sion. — Sortie à Bruson le 14 janvier 1968 (à skis), pour les petits jusqu'à 11 ans. Départ de la Planta à 8 h. Pique-nique obligatoire. En cas de mauvais temps, le No 11 renseignera dès 6 h 30 le dimanche matin.

Conservatoire cantonal. — Vendredi 12 janvier et vendredi 19 janvier, de 14 h. 45 à 15 h., sous « l'émission pour les enfants sages », la Radio Suisse romande présentera des élèves du Conservatoire cantonal dans des pièces de piano, de chant et de déclamation.

Université populaire. — Vendredi 12 janvier, à 20 h 15 : Médecine, par le docteur J.-C. Ducrey, Casino.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél (026) 2 21 64 Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél (026) 2 26 22 Voir aux annonces

Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey, tél (026) 2 20 32

Service de dépannage. — Du 8 janvier au 15 janvier carrosserie Germano, tél. 2 25 40 Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h Dépannage également le dimanche

C. A. S. et O. J. Martigny. — Course à l'Arpille dimanche 14 janvier. Réunion des participants vendredi 12, chez Kluser, à 20 h 30.

SAINT-MAURICE
Cinéma Roxy — Tél (025) 3 64 17 Voir aux annonces

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux tél (025) 4 21 06

Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire Mme M Beyrison rue du Collège
Ambulance — Le service est assuré par Bossonnet et Favre garage Casanova tél 3 63 90

C. A. S. — Groupe de Saint-Maurice. — Dimanche 14 janvier, course au Mont-Tellier à 4 heures de Bourg-Saint-Bernard.

MONTHEY
Plaza — Tél (025) 4 22 90 Voir aux annonces

Montnévio — Tél (025) 4 22 60 Voir aux annonces

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43

TERRITET
A remettre pour le 1er avril 1968

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

dans immeuble neuf, jouissant de tout le confort moderne. Vue magnifique. Arrêt de bus à deux minutes. Loyer mensuel, 460 fr., plus charges. Possibilité de louer également un garage ou une place de parc. Pour visiter, s'adresser à M. G. Chaboz, rue de Chillon 1, à Territet, (2ème étage). Tél. 62 28 31. Pour la location, à l'agence Ch. Muller-Veillard & ses fils, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 39 73, réf. 26725.

P 18 L

CITROËN

Occasions

- 2 CV 1960-1965
- 3 CV 1964
- ID-19 1959-1965
- DW-19 90 CV 1966

Echanges - Facilités - Garantie au GARAGE MODERNE SION
Tél. (027) 2 17 30

La Fouly Val Ferret

1600 m. s. m.

2 installations - Vacances idéales

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — Informations à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05, 9.45, 10.05 et 10.45 François Couperin le Grand. 9.15, 10.15 et 14.15 Emission radioscolaire. 11.05 Spécial-Neige. 12.05 Au carillon de midi : Courses de ski. 12.15 Mémento sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.40 Pointes courtes. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Astérix le Gaulois. 13.05 Courses de ski de Grindelwald. 13.10 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles ou presque. 14.05 Chronique boursière. 14.45 Pour les enfants sages! 15.05 Concert chez soi : En clé de sol. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture : « Rebecca ». 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.10 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.45 Les sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Au clair de ma plume. 20.00 Magazine 68. 21.00 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Au club du rythme. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

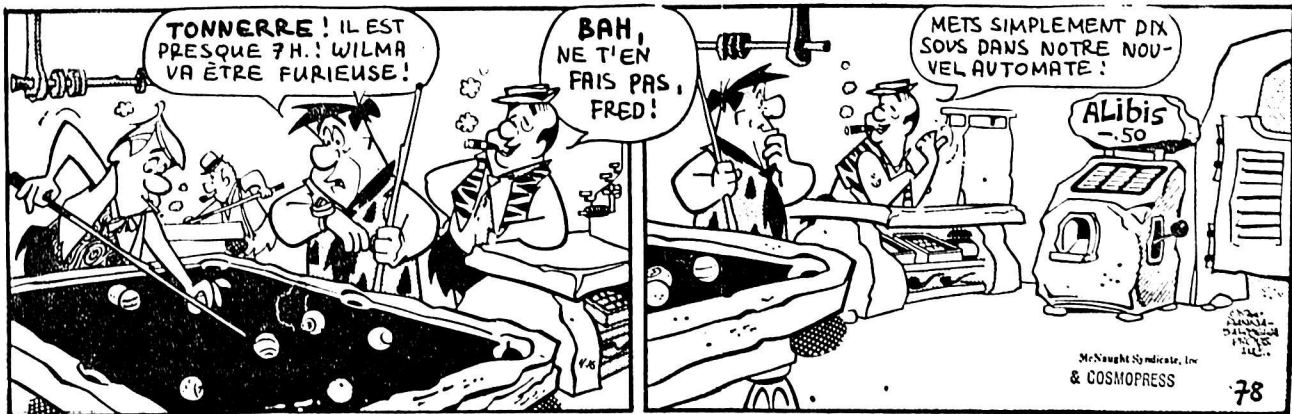
SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine Pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique sérieuse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Légèrement vôtres. 21.30 Carte blanche au théâtre poétique. 22.30 Jazz à la papa. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations à : 6.15. 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25. — 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio, programme récréatif. 8.30 Concert. 9.00 Le pays et les gens : Histoires schaffouises et musique populaire. 10.05 Sonate, Saint-Saëns. 10.20 Radio scolaire. 10.50 Trois pièces, E. Satie. 11.05 Emission d'ensemble : Musique pour orchestre. Mémento touristique pour les skieurs. 12.40 Rendez-vous : Informations et musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orchestre J. Last. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 L'Echange, comédie policière. 17.30 Pour les enfants : Bricolage. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse : Quoi de neuf? Calendrier des manifestations. 18.55 Bonne nuit pour les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Orchestre J. Patterson. 20.15 Beaucoup de musique et six mini-pièces. 21.30 Les ensembles américains Les Elgart et Les Brown. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Histoires extraordinaires.

MONTÉ CENERI Informations-flash à : 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.35 Réveil en chansons, avec A. Mazzaletti. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Profils d'artistes lyriques. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.05 Mélodies de Gershwin. 13.10 Le feuilleton. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Petit concert. 14.10 Radio scolaire. 14.55 Radio 2-4 : Mélange léger pour tous les âges. 16.05 Heure sereine. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Piano : Sonate, N. Medtner - Trois Etudes, Scriabine. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Fantaisie pour orchestre. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Jazz. 21.45 Orchestres variés. 22.05 La semaine culturelle. 22.35 Ensembles modernes. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Musique pour vous.

TELEVISION 12.50 Grindelwald : Courses internationales de ski. Descente dames. 14.00 Fin. 18.40 Présentation des programmes. 18.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal. 18.55 Avant-première sportive 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Les Diables au village (8). 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Avant-première Interneige. 20.40 Spectacle d'un soir : Mort d'un Commis voyageur, d'Arthur Miller. 23.20 Téléjournal. 23.30 Bulletin d'enneigement des CFF. 23.35 Fin.

Les Pierreafeu



McNaught Syndicate, Inc & COSMOPRESS

78



GRUYÈRE

1 kg. **5.90** net

FENDANT

1 lt. **2.95** net

POMMES de terre patronés

les 5 kg. **2.30** net

ORANGES NAVELS

les 2 kg. **1.95** net

AVIS

Pour rendre service à notre clientèle les magasins ci-dessous

SERONT OUVERTS

lundi, 15 janvier, toute la journée

- | | |
|------------------------|----------------------|
| A la Porte-Neuve S.A. | Nouveaux |
| Constantin Fils S.A. | Grands-Magasins S.A. |
| Géroudet ff Confection | Röhner-Coppex |
| Gonset Nouveautés S.A. | Vêtements Frey S.A. |
| Kuchler-Pellet | Confection P.K.Z. |
| Moix S.A. Confection | Vêtements S.A. |
| | Jouets Weber S.A. |

S I O N

A vendre ou à louer dans village de plaine, près de Siere **café-restaurant**

rénové, avec appartement de 4 pièces, terrasse. Place de parc, jardin, mobilier compris, 195.000 fr. Location 700 fr. par mois, sans reprise, mais garantie d'exécution. S'adresser à César Micheloud, agent immobilier place du Midi 27, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08, à midi, 2 20 07.

A vendre à Suen-Saint-Martin

1 appartement

habitable tout de suite. Grande chambre. Possibilité d'en faire deux autres. Cuisine, hall. Prix 22.000 fr. Hypothèque 12.000 francs.

Agence Immobilière Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 26 08; à midi, 2 20 07. P 476 L

Centrale Thermique de Vouvry S.A. (CTV), Vouvry (Valais)

5 1/2 % Emprunt 1968 de Fr. 25 000 000

Dernier emprunt pour financer les constructions réalisées à Chavalon sur Vouvry. La société se réserve un montant de 500 000 fr., de sorte que 24 500 000 seront offerts en souscription publique.

Modalités de l'emprunt :

Durée : au maximum 15 ans.
Titres : obligations au porteur de 1000 fr. et 5000 fr.
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne.

99 %

Prix d'émission : plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 99,60 %.

Délai de souscription

du 12 au 18 janvier 1968, à midi.

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques soussignées.

Le 11 janvier 1968.

SOCIETE DE BANQUE SUISSE

CREDIT SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE

UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE LEU & Cie S.A.

GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVES GENEVOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

BANQUE CANTONALE DE BERNE
BANCO DI ROMA PER LA SVIZZERA

Cherchons

sommelière

Débutante acceptée. Bon gain, congé le dimanche.

Tél. (026) 2 22 86, café de la Place, à Martigny 2.

P 1194 S

L'entrepôt régional **COOP de Bex** engagerait tout de suite ou pour date à convenir :

apprenti de commerce

Conditions de travail d'une entreprise moderne, bonne perspective d'avenir pour un jeune homme sérieux et travailleur.

Les candidats ayant fréquenté une école secondaire sont priés d'adresser leurs offres de service accompagnées de certificats scolaires à la direction de l'E. R. Coop de Bex.

Le garage du Léman S. A., agence VOLVO et SUNBEAM cherche pour tout de suite un

MECANICIEN AUTO

qualifié. Bon salaire. Avantages sociaux.

Se présenter ou téléph. au 51 02 58 P 7 V

Restaurant des Fortifications, Lavey-Village, cherche

sommelière

connaissant les deux services. Vie de famille. Entrée à convenir. Tél. (025) 3 64 61.

P 20254 S

On demande pour Vevey

PATISSIER

capable de travailler seul. Bon salaire, date à convenir.

Ecrire sous chiffre PE 3148, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 22 L

A vendre une

Jeep international Scout 800

35.000 km. Parfait état. Prix à discuter. Tél. (025) 4 37 75 P 20259 S

A vendre plusieurs centaines de m3 de

fumier

bien conditionné, ainsi que FOIN et PAILLE. Rendu à domicile. Téléphoner le soir dès 19 h., au No (022) 76 10 28. P 1 G

CERVIA

(Adriatique)

Location d'appartements

Tél. (039) 5 31 29 P 64444 N

A vendre à Sion

un appartement 4 1/2 pièces

avec garage. 115.000 fr.

Renseignements : Agence Aloïs Schmidt à 1950 Sion. Tél. (027) 2 80 14

A vendre à

Anzère sur-Sion

studios et appartements résidentiels. 2, 3, 4 pièces, disponibles tout de suite.

Renseignements : agence

Aloïs Schmidt à Sion.

Tél. (027) 2 80 14 P 18826 S

A vendre plusieurs

téléviseurs

d'occasion ainsi que location. Grands et petits écrans.

S'adresser au tél. (026) 5 32 35, à Charrat. P 42439 S

A vendre

1 paire de chaînes

pour camion. Grandeur 32x6.

Tél. (026) 5 36 58

P 65025 S

Tous nos articles de saison sont

S O L D E S

C'est à vous de profiter de



MONTHÉY

Un 13 janvier de chance!

AU

LOTO

du Tennis-Club Valère et des sous-ol.

Demain AU SNACK-CITY - SION dès 16 h. 30

Fromages - Viandes séchées, etc.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Le slalom spécial féminin de Grindelwald

Magnifique victoire autrichienne

Les favorites battues, mais révélation des Américaines



La jeune Autrichienne Gertraud Gabl (19 ans) a remporté à Grindelwald sa première grande victoire internationale. Elle a triomphé dans le slalom spécial des 30e Courses internationales féminines avec 96 centièmes d'avance sur la Française Isabelle Mir et l'01 sur Marielle Goitschel qui, bien que s'étant bloquée à une porte peu après le départ, a été créditée du meilleur temps de la seconde manche.

UNE BELLE VICTOIRE

Gertraud Gabl, qui avait déjà pris la deuxième place du combiné de Val d'Isère, en décembre, est née le 26 août 1948 à Saint-Anton, où ses parents sont hôteliers. Dans la première manche, elle avait précédé de peu l'Allemande Rosi Mittermaier (quatre centièmes) et Isabelle Mir (dix centièmes). Dans la seconde, seule Marielle Goitschel, en prenant beaucoup de risques, parvint à faire mieux qu'elle. La jeune Autrichienne a ainsi pris sa revanche sur Marielle Goitschel, qui l'avait battue de 22 centièmes dans le slalom spécial d'Oberstaufen.

LES FAVORITES TROP PRUDENTES

Comme la Canadienne Nancy Greene, Marielle Goitschel avait fait preuve d'une trop grande prudence dans la première manche, concédant alors l'21 à l'Autrichienne. Contre une rivale très sûre d'elle et qui fit également une excellente seconde manche, il lui fut impossible de combler ce handicap. Elle se fit d'ailleurs souffler la seconde place par sa compatriote Isabelle Mir, qui a réussi deux parcours très réguliers.

FERNANDE LA MEILLEURE

Chez les Suissesses, Fernande Bochatay, comme prévu, a été la meilleure. Mais elle n'était pas dans son meilleur jour et elle a finalement dû se contenter de la dixième place.

Le slalom spécial, qui comptait pour la Coupe du monde, a été disputé sous une chute de neige ininterrompue. La première manche, tracée par le Suisse Albert Schlunegger, comportait 50 portes et la seconde, piquetée par l'Autrichien Hermann Gamon, 51 portes. La dénivellation était la même pour les deux parcours : 150 mètres.

● Classement officiel du slalom spécial :

1. Gertraud Gabl (Aut) 39,19 et 37,64 : 76,83. 2. Isabelle Mir (Fr) 39,29 et 38,50 : 77,79. 3. Marielle Goitschel (Fr) 40,40 et 37,44 : 77,84. 4. Wendy Allen (EU) 78,52. 5. Rosie Fortna (EU) 79,21. 6. Brigitte Seiwald (Aut) 79,42. 7. Kiki Cutter (EU) 79,46. 8. Gina Hathorn (GB) 79,51. 9. Rosi Mittermaier (All) 79,60. 10. Fernande Bochatay (S) 79,79. 11. Burgl Faerbinger (All) 79,89. 12. Penny McCoy (EU) 79,98. 13. Berni Rauter (Aut) 81,13. 14. Dikke Bergmann (No) 81,18. 15. Christine Béranger - Goitschel (Fr) 82,9. 16. Ingrid Lafforgue (Fr) 82,38. 17. Liesl Pall (Aut) 83,21.

● Classement de la Coupe du monde après trois épreuves :

1. Gertraud Gabl (Aut) 48 p. 2. Marielle Goitschel (Fr) 40 p. 3. Nancy Greene (Can) 30 p. 4. Fernande Bochatay (S) et Isabelle Mir (Fr) 26 p. Puis : 43. Catherine Cuhe (S) 96,58. 55. Greth Hefti (S) 102,44. 56. Kaethy Buehler (S) 102,67. 58. Margrit Burgener (S) 108,80. 38 concurrentes ont abandonné ou ont été disqualifiées parmi lesquelles Nancy Greene (Can), Annie Famose (Fr), Florence Steurer (Fr), Olga Pall (Aut), Christl Haas (Aut), Anneroesli Zryd, Madeleine Wuilloud, Rita Hug, Isabelle Girard, Lotti Burgener, Ruth Leuthard, Monique Vaudroz et Vreni Inabit (S).

Notre photo : la jeune Autrichienne Gabl victorieuse du spécial.

Christl Haas abandonne

L'Autrichienne Christl Haas (24 ans), championne olympique de descente, envisage de se retirer de la compétition avant les JO de Grenoble. « Ma participation aux JO de Grenoble dépendra de mes résultats dans les descentes de Badgastein » a-t-elle déclaré au journal viennois « Kurier » après le slalom géant de Grindelwald, où elle a été disqualifiée. « Si je ne suis pas dans les premières en descente à Badgastein, j'abandonnerai la compétition. Je ne veux pas bloquer, par ma présence, l'avancement d'un jeune espoir » a ajouté Christl Haas, qui semblait déprimée. « A Badgastein, je donnerai le maximum, comme s'il s'agissait déjà d'une épreuve olympique. Si je réussis, tant mieux. Sinon, j'en tirerai les conséquences qui s'imposent ».

Fernande Bochatay reste notre meilleur élément

« JE LA MERITAIS... »

● « Enfin une victoire internationale... après tant de places d'honneur, je crois que je la méritais » s'est exclamée Gertraud Gabl après sa victoire.

● Marielle Goitschel, quant à elle, regrettait sa prudence de la première manche : « Décidément, je vais bien

mieux quand je fonce. Dans la seconde manche, je me suis bloquée dans une porte en début de parcours. C'est vraiment dommage. J'ai perdu ainsi près d'une seconde ».

● Chez les Suissesses, Fernande Bochatay a paru fatiguée. Elle s'est bornée à déclarer après l'arrivée : « Je n'arrivais pas à tourner ».

Les nouvelles dispositions prises par la FIS

Voici les dispositions prises pour les prochaines compétitions de ski féminin à la suite de l'annulation de la descente de Grindelwald :

● Après le renvoi de la course de descente de Grindelwald, indique un communiqué officiel de la F.I.S., on a cherché à regrouper le programme des courses préolympiques afin de faciliter la sélection et de permettre aux concurrentes de glaner des points F.I.S.

Après avoir contacté les organisateurs de Badgastein et de Saint-Gervais, Mlle Odette Perret, en sa qualité de présidente du comité de ski féminin de la F.I.S., a pris les dispositions suivantes :

● Grindelwald organisera à la place de la descente un deuxième slalom géant, pour les points F.I.S., c'est le meilleur des deux résultats de chaque concurrente qui comptera.

● Badgastein organisera les 16 et 17 janvier deux courses de descente. Pour les points F.I.S., ce sera également le meilleur des deux résultats de chaque concurrente qui comptera.

● Saint-Gervais renonce à l'organisation d'un slalom géant et organise une course de descente.

Ainsi, ajoute le communiqué, les concurrentes auront l'occasion, avant les Jeux olympiques, de gagner des points F.I.S. dans trois slaloms, trois slaloms géants et deux descentes.

Pour la Coupe du Monde, Grindelwald attribuera des points au slalom spécial et au deuxième slalom géant. Saint-Gervais attribuera des points pour sa descente.

Deux blessés au Lauberhorn

SKI — Au cours de l'entraînement de la descente du Lauberhorn, l'Allemand Deter Fersch a fait une chute dans un virage et le Français Georges Mauduit, qui le suivait, n'a pas pu l'éviter. Fersch a été blessé au front par la spatule de l'un des skis de Mauduit alors que ce dernier a été touché à un bras.

Le Grand Prix de Thyon

Cette grande épreuve, organisée par le Ski-Club Thyon a été fixée au dimanche 5 mai. Afin de prendre des contacts avec les coureurs de classe internationale, Alby Pitte-loud se rend aux courses du Lauberhorn. Souhaitons-lui bonne chance et qu'il nous ramène les grands craks de l'élite mondiale.

Comme la neige : une avalanche

MARTIGNY - LAUSANNE, 1-18 (0-6, 1-5, 0-7)

Martigny :

Abbet; Schuler, Darioly; Crettenand, Moulin; Nater, Pillet G., Imboden; Grand R., Luy M., Pillet P.-A.; Pillet R., Baumann.

Lausanne :

Luthy; Bernasconi, Pidoux; Martelli, Roccati; Berra A., Berra R., Wirz, Dubi, Schlaeppli, Winniger; Friedrich, Nussberg, Schenker; Equilino. Gardien remplaçant : Roseng.

Arbitres : MM. Fleury et Fatton, de Young-Sprinters.

150 spectateurs. Le seul but martignier a été marqué par Moulin à la 8e minute du 2e tiers.

Lausanne n'a eu aucune peine à affirmer une supériorité technique. et

physique évidente. A part quelques très bonnes actions de Moulin, Martigny ne fut, à aucun moment, à même d'imposer son jeu. Le neige tombant sans arrêt n'aida certes point les Octoduriens, physiquement faibles.

Inutile de faire une critique de ce match qui ne fut malgré tout et comme désiré qu'une bonne partie d'entraînement. Prochaine station : Moutier, samedi soir. Et puis, le grand jeu, avec un cœur gros comme ça, pour les relégations.

G. B.

Championnat suisse de ligue nationale B : Martigny - Lausanne, 1-18 (0-6, 1-5, 0-7). Classement : 1. Lausanne, 14-12. 6. Fribourg, 14-10. 7. Martigny, 13-4. Sion, 14-18. 5. Young Sprinters, 14-22. 6. Fribourg, 14-10. 7. Martigny, 13-4. 8. Moutier, 13-1.

Le match de lutte suisse Vaud-Valais

Les sélections sont connues

Comme déjà annoncé, les lutteurs valaisans recevront une sélection vaudoise en match amical, qui se déroulera samedi 13 janvier au Casino de Martigny dès 14 heures. Voici les sélectionnés qui s'affronteront. A la lecture de ses noms, il semble que dans la catégorie juniors, la lutte sera assez ouverte, tandis que chez les seniors, l'avantage sera donné aux Vaudois jusqu'à 70 kg, car dans les poids lourds, les Valaisans seront les plus forts.

Voici les sélectionnés, les premiers sont les Valaisans.

57 kg Pict Christian - Journerat Frédy;

63 kg Savary J.-P. - Fournier Willy;

70 kg Cretton Gilles - Fontaine William;

78 kg Nicolet Daniel - Morel J.-Louis;

87 kg Rouiller Michel - Henchoz Marcel;

Milhit Bernard - Jaton Roger;

Martinetti Raphy - Golay J.-Cl.;

87 kg Martinetti Jimmy - Faucher René;

97 kg Martinetti Etienne - Croisier J.-P.;

plus de 97 kg Pierroz Francis - Maurer Jean;

JUNIORS

63 kg Milhit J.-M. - Chenus Wilfried;

Nater Serge - Desmoules Jacky;

Dupont Bernard - Desmoules Michel;

70 kg Roduit Michel - Blauenstein Frédy;

Terrettaz Pierre - Duclos François;

Dupont Edouard - Marguerat Michel;

Giroud Robin - Humbert Eric;

78 kg Petoud J.-M. - Capt Gilbert;

Gaillard Yvan - Esseiva Jean;

87 kg Stucki Antoine - Gardini Michel.

A Roger Gagnard, le Grand Prix de ski des champions cyclistes

Sympathique mais combien passionnante épreuve que celle qui se déroulait hier à Saint-Gervais, où tous les grands noms du cyclisme mondial se retrouvaient pour leur traditionnel et officieux championnat du monde de ski. Il est vrai que M. Maurice Martel, maire de la station et président de la Fédération française de ski, fait bien les choses.

Tout avait commencé la veille par une rencontre de vélo-ski qui permit aux journalistes et spécialistes, soit du ski soit du vélo, de se départager.

Hier, après-midi, donc, sur les pentes du Bettex, dans une tourmente de neige, l'on devait voir l'ancien champion du monde sur piste, Roger Gagnard, prendre la première place devant le Suisse Fernand L'Hoste. Parmi les autres Suisses, nous relèverons la 6e place de Zaug, la 7e de Brun, la 14e du champion du monde Knecht. Quant à Binggeli, il est 20e. La lecture du palmarès et la distribution des prix devaient se dérouler au Casino en présence de M. Jute, sous-préfet de Bonneville.

F. C.

Victor Perren aux USA

Le skieur zermattois Victor Perren, membre du groupe des candidats de la Fédération suisse de ski, s'est envolé dernièrement pour les Etats-Unis. Il sera entraîneur de ski dans l'organisation d'Arthur Furrer, à l'Université de Vermont. Après beaucoup de malchance ces dernières années (jambe cassée), le champion valaisan, trois disciplinés et champion suisse juniors en 1965, a décidé de tenter l'expérience en Amérique. Il a également obtenu de la FSS une licence amateur lui permettant de faire de la compétition. Bonne chance Victor et nous te disons à bientôt.



Destination Grenoble



Sous ce titre, nous allons vous donner régulièrement des informations concernant la préparation et la sélection de la délégation helvétique aux Jeux olympiques d'hiver à Grenoble.

LE TEMPS DU TOURISME OLYMPIQUE EST REVOLU

C'est le président du Comité olympique suisse, M. Raymond Gafner, Lausanne, qui a prononcé à plus d'une reprise ces paroles. Les Jeux olympiques modernes ont pris maintenant une telle dimension que la devise chère au baron Pierre de Coubertin « participer vaut mieux que gagner » n'a plus sa valeur originelle. A côté d'un nationalisme souvent trop poussé, ce sont les moyens modernes de propagande et d'information qui ont permis de donner un caractère d'universalisme au mouvement olympique. La Suisse étant par nécessité un pays de contacts ne peut rester à l'écart de cette nouvelle vague et doit donc faire acte de présence aux Jeux olympiques. Mais pour que notre participation soit valable, il faut qu'elle soit de qualité. La participation de nos athlètes aux Jeux olympiques doit être pour eux et pour tous ceux auxquels ils servent d'exemple un encouragement et un élément d'encouragement et non de défaitisme.

Ce ne fut justement pas le cas dans certaines disciplines sportives aux Jeux d'Hiver, à Innsbruck, en 1964. Depuis lors, par la création du Comité national pour le sport d'élite, un nouveau vent souffle dans nos organisations sportives. Le COS a fait sienne les recommandations de ce nouvel organe. Les critères de sélection sont particulièrement sévères cette fois-ci. Seuls des athlètes ayant des chances réelles de se classer honorablement feront partie de la délégation suisse. Le fait que Grenoble est situé relativement proche de nos frontières n'y changera rien. Plus de sentiments, seul le résultat compte.

C'est dans ce contexte que nous allons analyser dans les prochains jours les critères de sélection des disciplines sportives d'hiver et vous renseigner sur la marche des événements tout en vous offrant d'autres tuyaux intéressants.

Basse-Nendaz au café de la Poste

Dimanche 14 janvier

LOTO

organisé par la jeunesse conservatrice chrétienne-sociale de Nendaz.
Loto apéritif : de 11 h. 30 à 14 h.
Le soir reprise à 20 h.

Vente au rabais

autorisée du 15 janvier au 27 janvier 1968

30 % - 50 %

- manteaux
- pantalons, ski et ville
- pulls laine
- vestes de ski
- manteaux de pluie
- jupes

Tailles jusqu'à 16 ans

également rabais 10% sur toute la marchandise du stock connue pour sa belle qualité.

Magasin spécialisé pour enfants

« Au Bambino »

MARTIGNY - Téléphone (026) 2 22 90

Achats avec points BEA

Martigny

Dimanche 14 janvier à 16 h.
Grande salle du Casino

SUPER LOTO

organisé en faveur de N.-D. de l'Inalp colonie de vacances pour familles nombreuses

Carte-abonnement 40 fr. donnant droit de jouer deux cartes (cartes à couvrir) par deux personnes différentes pour 30 jeux d'une valeur réelle de 80 fr.

Abonnements en vente dès 15 h. 30 à la caisse du Casino.

Annonces diverses

Café-restaurant de l'Industrie BRAMOIS

Samedi soir :

- Pâté en croûte
- Consommé Célestine
- Tournedos aux morilles
- Jardinière de légumes
- Pommes croquantes
- Salade
- Glace ou macédoine de fruits

C.-A. Bühler-Rhöner, chef de cuisine.

Tél. (027) 2 13 08.

Accordéon

P 20371 S

A louer à SION, quartier Ouest, pour le 1er mars 1968, très bel et grand

appartement

3 pièces + hall meubleable, 5ème étage. Situation dégagée, vue, très ensoleillée. Prix 375 fr. par mois, charges comprises.

Tél. (027) 2 44 13.

P 20393 S

A Aigle

appartement libre

à partir du 1er mars 1968, 3 pièces + cuisine, tout confort, 196 fr. par mois. Cité-Parc A.

Tél. (025) 2 21 94.

Cherchons

- 1 tourneur
- 1 fraiseur

Pas qualifiés s'abstenir.

MECOVAL

Constructions mécaniques et fabrique de machines
1962 - Châteauneuf
Tél. (027) 8 13 71

A la même adresse :

A vendre d'occasion, en état de marche :

- 1 aléuseuse

Union 60 mm.

- 1 raboteuse

à 2 montants, table de 2 m. de long.

P 20443 S

Pour la réparation de vos fermetures éclair

une seule adresse, mais la bonne :

cordonnerie Babecky

« La Croisée », Sion.

Envois par poste.

P 225 S

Offres et demandes d'emplois

La Brasserie Valaisanne S.A. SION

cherche pour tout de suite ou à convenir,

un ou une aide comptable

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la direction, 1951 Sion.

P 120 S

Gain supplémentaire pour ménagères

Habilité d'écrire et bon esprit d'observation sont demandés.

Si vous faites vos emplettes avec plaisir, si de l'argent de poche supplémentaire est le bienvenu, nous attendons volontiers votre offre sous chiffre SA 2036 Z. aux Annonces S. A. « ASSA », place du Midi, 1951 Sion.

Bar à café La Croisée

Sion, cherche

filie d'office

pouvant rentrer chez elle le soir. Libre à 18 heures. Congé le dimanche.

Bon salaire. Tél. (027) 2 53 60, on se présenter de 8 à 11 h. et de 16 à 19 h.

P 20370 S

Médecin, veuf, trois enfants de 8 à 14 ans, dont l'aîné au pensionnat, cherche

gouvernante

(qui sera secondée tous les matins par une personne assurant également les remplacements) pour s'occuper des enfants et du ménage. (Aucun travail au cabinet médical).

Faire offres sous chiffre P 20199 F, à Publicitas, 1701 Fribourg.

P 4 F

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelière

éventuellement débutante. Bon gain, vie de famille.

Mme Caprara, restaurant Burgvogtel, ruelle du Bas 9, Bienne (BE).

Tél. (032) 2 34 84.

P 3 U

Le bureau d'architecture soussigné engage :

un chef de chantier

qualifié, ayant de la pratique et parlant français et allemand.

un dessinateur

ayant plusieurs années de pratique.

un apprenti

remplissant les conditions d'admission.

Les candidats feront leur demande par écrit avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au bureau soussigné :

Bureau d'architecture G. Grichting, Grand-Pont 34, Sion.

P 20432 S

Serais-tu intéressée à travailler dans un ménage avec 2 enfants de deux ans et demi et de 4 mois? Alors tu es la

jeune fille

que nous cherchons. Tu auras l'occasion d'apprendre les soins du ménage et la langue allemande. Chez nous tu seras assurée d'une vie de famille, ainsi que de congés réguliers. Offres sous chiffre U 5124 Q, à Publicitas, 4001 Bâle.

P 3 Q

Employé de commerce

s'intéressant aux problèmes de l'administration et du personnel, parlant français et allemand, avec bonnes connaissances de l'italien, parfaitement au courant de l'établissement des salaires, de la gestion des retenues pour les assurances et les caisses sociales de l'entreprise, ainsi que des relations avec les instances officielles AVS, CNA, caisse d'allocation familiales cherche place stable dans administration ou industrie.

Faire offres sous chiffre PA 20439, à Publicitas, 1951 Sion.

Offres et demandes d'emplois

S.A. de produits en ciment Finges

engage pour entrée immédiate ou à convenir

un jeune chauffeur de Clarke

place d'avenir, salaire intéressant.

Les candidats éventuels sont priés de se présenter directement à l'usine ou de téléphoner au numéro ci-après : (027) 5 18 15 ou 5 09 31 (privé)

GERANTE

est demandée par magasin d'alimentation à Martigny.

Nous cherchons également

vendeuse à la demi-journée

Ecrire sous chiffre PA 53714 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons, pour notre bureau fiduciaire du district d'Aigle

un ou une comptable

Nous demandons :

- solides connaissances comptables
- conscience, précision et rapidité
- sens des responsabilités

Nous offrons :

- situation stable et possibilité d'avenir
- salaire en rapport avec capacités
- travail indépendant et varié
- semaine de 5 jours

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, sous chiffre PZ 80047 à Publicitas, 1002 Lausanne.

VéGé

Nous cherchons pour SION une

GERANTE

qualifiée et consciencieuse pour la reprise immédiate ou date à convenir d'un de nos magasins d'alimentation.

Conditions de travail et de salaire intéressantes (fixe et commission).

Faire offres manuscrites avec références à VALRHONE S.A. à Sion.

La distillerie Morand à Martigny

engagerait pour le 1er mars ou date à convenir

UNE TELEPHONISTE

Cette place conviendrait à une personne parlant couramment français et allemand et pouvant exécuter de petits travaux de bureau. Conditions de travail et salaire intéressants.

Faire offre sous chiffre PA 53717 à Publicitas, 1951 Sion.

PUBLICITAS
(027) 3 71 11

Une paire de BOTTES

en cuir

GRATUITE

dès un achat de 100 fr.

Bien entendu chez



MONTHEY

(Soldes aut. du 15 janvier au 31 janvier 68)

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

L'Association valaisanne des journalistes sportifs a décerné les mérites pour 1967

RENE QUENTIN - HC SIERRE - GERARD LOMAZZI



Le HC Sierre, champion suisse LNB.

Il y a quatre ans que la section valaisanne des journalistes sportifs, faisant partie de l'Association suisse des journalistes sportifs a décerné ses mérites. Mercredi soir, 10 janvier, son comité a procédé au dépouillement pour l'attribution des mérites de 1967. On doit reconnaître que les lauréats sortis sont de valeur autant sur le plan individuel que par équipes.

Sur le plan individuel, le footballeur du FC Sion, René-Pierre Quentin a obtenu le maximum de suffrages et fut porté dix-sept fois en tête de liste sur 19 votants. Ceci prouve sa valeur au vu des journalistes valaisans. Ses excellentes prestations avec l'équipe suisse sur le plan international ont fait pencher la balance en sa faveur. Après lui avoir remis le challenge pour le FC

Sion en 1965, René Quentin recevra celui de l'individuel 1967.

Quant à la meilleure équipe, incontestablement le HC Sierre, champion de LNB a recueilli la majorité des suffrages.

Le dirigeant méritant M. Gérard Lomazzi de Sion, sorti vainqueur de ce dépouillement. Nous sommes heureux pour lui, car il mérite bien cet honneur. Pour l'avoir bien connu, au cours des différentes épreuves du cyclisme romand et valaisan, nous sommes certains que le choix des journalistes est juste et mérité.

La rédaction sportive du «Nouveliste du Rhône» adresse ses plus vives félicitations aux trois lauréats 1967. La remise officielle se déroulera dans le Haut-Valais à mi-mai, dans le charmant et sympathique village des glaciers, Saas Fee, où le dynamique président M. Hubert Bumann a déjà donné son plein accord pour recevoir dignement les heureux élus et la corporation de la presse sportive valaisanne.

Les résultats sont les suivants :

Meilleurs sportifs valaisans (individuel)

	Points
1. Quentin René-Pierre (football)	77
2. Martinetti Etienne (lutte)	65
3. Bochatay Fernande (ski)	60
4. Truffer Richard (pentathlon)	53
5. Hischer Konrad (ski)	49
6. Delaloye Freddy (athlétisme)	46
7. Wuilloud Madeleine (ski)	
8. Marclay Jean-Daniel (marche)	

Meilleures équipes valaisannes

1. HC Sierre	48
2. SFG Ardon	33
3. CN Sion	17
4. Matcheurs valaisans à 300 m.	

Dirigeant méritant

M. Lomazzi Gérard, Sion



René Quentin

● HOCKEY SUR GLACE — L'ancien international davosien Carletto Mai est décédé à Davos à l'âge de 63 ans. Entre les années 20 et 30, il avait été plusieurs fois champion suisse avec le HC Davos et il avait porté à dix reprises, comme défenseur, le maillot de l'équipe nationale.

● BOBSLEIGH — Au cours de la quatrième journée d'entraînement en vue des championnats du monde de bob à deux, à Saint-Moritz, 28 équipes ont pu effectuer une descente. Cinq d'entre elles ont été créditées de moins de 1'23"00. Le meilleur temps a de nouveau été réussi par les Suisses Wicki-Candrian.

L'équipe Flandria groupera une trentaine de coureurs

Dans une grande auberge de Zedegem a été présentée à la presse l'équipe Flandria de Clerck qui groupera une trentaine de coureurs la saison prochaine et dont le chef de file sera Walter Godefroot.

La saison débutera assez tôt pour l'équipe Flandria, puisqu'un groupe de huit hommes participera du 11 au 18 février au Tour d'Andalousie. Il s'agit de Walter Godefroot, Van Clooster, Houbrechts, Demunster, Coppens, Monteyne, le jeune Eric Leman, ainsi que le vétéran Noël Fore, promu au grade de capitaine d'équipe.

Les poulains de Schotte reviendront ensuite en Belgique pour participer à l'ouverture de la saison. Une équipe de 9 coureurs sera engagée dans Paris-Nice après quoi seront désignés les hommes qui disputeront les grandes classiques printanières.

Voici la liste des coureurs qui feront partie de l'équipe : Walter Godefroot, Noël Fore, Noël Van Clooster, Tony Houbrechts, Eric Demunster, Emile Coppens, Jean Monteyne, Roger

Blocky, Ludo Van Dromme, André de Marteleire, Willy Donnie, Willy Maes, Herman Vranken, Eddy Van Andernaerde, André Delaere, Erir Leman, Wilfried David, Georges Smislaert, Jérôme Kegels, Herman Décamp, Piet Naessen, Norbert Seeuws, André Van Espen, Francis Rasson, Eric Geirlant, Jean-Marie Sohler, R. Schoet, Christian Caellens, David Gérard.



Gérard Lomazzi.

Visite au Cisalpin à Montana

Les joueurs du FC Sion s'avèrent d'excellents fondeurs

Comme chaque année, le F.C. Sion passe actuellement quelques jours de vacances blanches. C'est au Cisalpin que les joueurs de la capitale sont les hôtes du président de l'AVCS, M. Jean-Pierre Clivaz. L'effectif est presque complet puisque 17 joueurs de la 1ère équipe et quelques réservistes passent d'agréables vacances dans la meilleure

ambiance. Georges Perroud, malade, rejoindra ses camarades aujourd'hui alors que Pierrot Georgy viendra, quant à lui, pour le dernier jour de ce court séjour en montagne.

Hier, dans la journée, nous avons rendu visite aux joueurs du F.C. Sion. Notre premier contact fut très agréable, puisque au Cisalpin, tout le monde se préparait pour une course de fond. En effet, ne voulant courir de risques en laissant libre la pratique du ski de descente sur les pistes des Violettes, l'entraîneur Osojnac a axé les exercices principaux sur une course de fond. Sous la conduite du guide Ignace Salamin, les sportifs de la capitale ont ainsi fait une magnifique promenade dans un cadre hivernal idéal. Mais si les sports d'hiver occupent une place importante (ski-bob, patinage et curling), il n'en reste pas moins que l'on a tout de même joué à football sur la place de départ du télécabine des Violettes! Mais Blasevic aurait bien aimé dévaler les pentes vertigineuses des Violettes. Afin de maintenir au maximum la condition physique, plusieurs exercices se déroulent chaque jour dans une salle de gymnastique de Montana.

En soirée, les joueurs discutent, jouent aux cartes ou regardent la télévision. L'ambiance est à son maximum au Cisalpin où les joueurs du F.C. Sion apprécieront certainement ce séjour en montagne. L'entraîneur séduisant s'est déclaré enchanté de cette aubaine. C'est là un moyen de maintenir la forme à

une période de l'année où les regards sont plutôt tournés vers les distractions. Maintenant, il faut déjà penser à la reprise de la compétition avec le grand match contre Lucerne d'où dépendra une éventuelle participation à la finale de la Coupe Suisse.

En guise de conclusion, et au nom de tous les participants, nous voudrions remercier M. Jean-Pierre Clivaz qui n'a rien laissé au hasard pour satisfaire ses hôtes et le guide Ignace Salamin qui fut heureux de conduire pour une fois l'entraînement hivernal des vaillants joueurs du F.C. Sion.

A. C.

Bernois, Lucernois et Genevois sont aussi là

On rencontre actuellement plusieurs vedettes du football qui passent leurs vacances blanches à Montana.

Heinz Bertschi qui est un remarquable skieur, mais qui souvent accompagne ses amis Stutz, des Young-Boys Maffiolo, Pasmandy, Makay, du Servette, dans de grisantes descentes à ski-bob.

Jacques Barlie — un habitué de Montana — est un excellent joueur de curling. Il se rendra en fin de semaine à Zermatt pour disputer les éliminatoires romandes de curling avec le team de Montana.



L'équipe du FC Sion, skis aux pieds.

D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace :

Y.-S.-Küsnacht samedi

Le match Young Sprinters-Küsnacht, qui attribuera la cinquième place du championnat suisse de ligue nationale B, aura lieu le samedi 13 janvier à Langenthal (20 heures). Le vainqueur disputera la poule de promotion en ligue A et le vaincu la poule de relégation en première ligue.

● AUTOMOBILISME. — Harry Zweifel, l'un des pilotes suisses les plus talentueux, a décidé d'abandonner la compétition pour raisons de santé. Au cours d'une carrière sportive longue de 20 ans, il a disputé 271 courses, au cours desquelles il réalisa 43 fois le meilleur temps et établit 31 records absolus. Spécialiste des courses de côte, il en a couru 196. Entre 1957 et 1960, il avait été quatre fois consécutivement champion suisse en catégorie course. Il se retire à l'âge de 48 ans.

Tirage au sort de la Coupe des villes de foires

Zurich affrontera un club écossais

Le comité de la Coupe des villes de foire a procédé, au siège de la FIFA, à Zurich, au tirage au sort des quarts de finale de l'épreuve, qui devront être joués avant le 3 avril 1968. S'il parvient à se qualifier aux dépens du Sporting Lisbonne, le FC Zurich affrontera l'un des deux clubs écossais encore en lice, le FC Dundee.

Voici quel sera l'ordre des rencontres :

Glasgow Rangers contre Leeds United ; FC Dundee contre FC Zurich ou Sporting Lisbonne ; Ferencvaros Budapest contre Atletico Bilbao ; Bologne contre Vojvodina Novisad (You) ou Goztepe Izmir (Tur).

Important cours de lutte à Martigny

L'Association cantonale valaisanne de lutte suisse communique à l'intention des lutteurs qu'un cours sera organisé à Martigny (salle de gymnastique) le dimanche 14 janvier 1968, dès 8 h 30.

Ce cours sera donné par Etienne Martinetti et Rudy Grutter.

Tous les lutteurs de notre canton feront ainsi un effort pour participer à ce cours. Relevons que si un club a cinq représentants, deux participants au cours seront indemnisés.

Rappelons également que tous les lutteurs doivent être assurés pour l'année 1968. Ils devront à cet effet consulter la circulaire établie par le caissier cantonal M. Vogel.

D'autre part, les juges qui ont été nommés à l'assemblée cantonale d'Ilarsaz sont priés d'assister à ce cours à Martigny.



Les footballeurs sont devenus des fondeurs.

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Le calendrier des tirs en Valais en 68 (hormis les tirs libres)

Dans sa dernière séance, le comité cantonal a mis au point le calendrier des tirs en Valais en 1968. Certains organisateurs de fêtes de tir des groupes 3 et 4 n'ayant pas encore pris officiellement contact avec le comité cantonal, la publication des dates des tirs libres en Valais doit malheureusement être remise à plus tard.

L'assemblée générale des délégués de la Société cantonale des tireurs valaisiens aura lieu le dimanche 3 mars 1968, à Saint-Léonard.

Les différents tours du championnat suisse de groupes à 300 m. auront lieu comme suit :

Premier tour éliminatoire avec concours individuel à 300 m. et pistolet : 27-28 avril 1968
Haut-Valais : les places de tir seront désignées ultérieurement.

Valais central
SIERRE (organisateur: Le Stand) pour les tireurs de Chalais, Chippis, Granges, Grône, Miège, Mollens, Muraz, Sierre, Randogne, Venthône et Veyras.
VISSOIE (organisateur: l'Union. Vissoie), pour les tireurs d'Ayer, Chandolin, Grimont, Saint-Jean-Mayoux, Saint-Luc, Vissoie et Zinal.
LENS (organisateur: Tir militaire, Lens) pour les tireurs d'Arbaz, Ayent, Chermignon, Grimsuat, Icogne, Lens, Montana-Village et Montana-Crans.
SION (organisateur: La Cible de Sion) pour les tireurs des Agettes, Braimois, Savièse, Sion, Saint-Léonard, Uvrier, Vex et Veysonnaz.

SUEN/SAINT-MARTIN (organisateur: L'Intrépide) pour Euseigne, Evolène, Les Haudères, Hérémence, Mase, Nax, Saint-Martin et Vernamiège.
VETROZ (organisateur: Armes réunies) pour les tireurs d'Ardon, Chamousson, Conthey, Nendaz, Riddes et Vétroz.

Bas-Valais
VOUVRY (organisateur: les Amis) pour les tireurs de Bouveret, Les Evouettes, Saint-Gingolph, Vionnaz et Vouvry.

MONTHEY (organisateur: Les Carabiniers) pour Champéry, Collombey-Muraz, Monthey, Saint-Maurice, Troistorrens, Val d'Illiez et Vérossaz.
MARTIGNY (organisateur: Société de tir) pour Charrat, Evionnaz, Finhaut, Fully, Iséables, Leytron, Martigny, Saillon, Saxon et Vernayaz.
ORSIERES (organisateur: L'Eclair) pour toutes les sociétés de Bagnes et Entremont.

Le concours individuel au pistolet sera organisé de la façon suivante :
 27/28 avril 1968
Haut-Valais : selon organisation indiquée ultérieurement.

Valais Central
SIERRE (organisateur: Le Stand).
LENS (organisateur: Tir militaire).
SION (organisateur: La Cible de Sion, S pistolet).

Bas-Valais
MARTIGNY (organisateur: Société de Tir, S Pistolet).

ORSIERES (organisateur: L'Eclair).
CHAMPSEC (organisateur: Le Pleureur, Bagnes).
SAINT-MAURICE (organisateur: Noble Jeu de Cible).
MONTHEY (organisateur: Les Carabiniers).
VOUVRY (organisateur: Les Amis).

IIe tour éliminatoire du championnat suisse de gr. 300 m. 18 et 19 mai 1968

Haut-Valais : VIEGE, Sportschützen.
Valais central : SIERRE, Le Stand.
Bas-Valais : MONTHEY, Les Carabiniers.

IIIe tour éliminatoire et finale cantonale à 300 m. Dimanche 16 juin 1968

Pour les trente groupes du Valais: SION, La Cible de Sion.
 C'est en 1967 que les Valaisiens ont franchi pour la première fois le cap des 400 groupes au premier tour éliminatoire. Nous sommes persuadés qu'ils ne s'endormiront pas sur leurs lauriers et que les comités des sociétés mettront tout en œuvre pour atteindre les 500 gr., ce qui est facilement à leur portée.

Championnat suisse de groupes au pistolet 1968

Ier tour éliminatoire: 20-4 - 5-5
 IIe tour éliminatoire: 29-6 - 14-7
 IIIe tour éliminatoire: 296 - 14-7
 Finale cantonale à Sion: samedi 20 juillet.

Concours fédéral de sections en campagne: 25 et 26 mai 1968.

Concours cantonal individuel des 13 districts: chaque société pourra l'organiser dans son propre stand de mi-avril à fin octobre. Les derniers décomptes devront parvenir au responsable désigné par le comité cantonal (M. Robert Muther, case postale 262, 1951 Sion), le 10 novembre 1968 au plus tard. L'insigne-couronne sera celui du district de Monthey. Toutefois, comme il reste encore un certain stock de médailles des districts de Sion et de Conches, les tireurs qui en désiraient l'une ou l'autre pourraient encore l'acquérir, en lieu et place de celle du district de Monthey, pour laquelle ils pourront tirer l'année suivante.

Le comité cantonal souhaite une fructueuse saison de tir à toutes les sociétés valaisiennes, d'autant plus que nous approchons à grands pas du Tir Fédéral 1969, à Thoune.

Le chef de presse et de la propagande de la SCTV, André Luisier.

Les Jurassiens de l'IP à Andermatt

Organisé par l'Office cantonal bernois de l'EPGS, un cours de ski spécialement réservé aux jeunes Jurassiens, s'est déroulé du 26 décembre au 1er janvier, à Andermatt. Ce cours, dirigé par M. Charly Wenger, secrétaire romand de l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin et secrétaire du service romand d'information, assisté de plusieurs moniteurs dévoués, avait réuni 72 jeunes Jurassiens, provenant de tous les coins du Jura ainsi que de Bienne qui ont été enchantés de leur trop bref séjour au pied du Gothard. Parmi les moniteurs on comptait quelques instituteurs et même le maire de la commune de Develier en personne.

Natation : records homologués de la catégorie jeunesse

La Ligue européenne de natation reconnaît maintenant les records d'Europe de la catégorie jeunesse (nageuses et nageurs de 15 ans et moins). Tous les records qu'elle vient d'homologuer ont été établis lors des premiers championnats d'Europe des jeunes, qui se sont déroulés du 13 au 15 août 1967 à Linköping (Suède). En voici la liste :

Garçons. 100 m libre: 56"3 Igor Gravenikov (URSS). 400 m libre: 4'24"1 Matyas Borlói (Hon). 1500 m libre: 17'49"8 Santiago Esteva (Esp). 100 m brasse: 1'13"5 Serge Ivanov (URSS). 200 m brasse: 2'37"6 Bertram Turpe (All-E). 100 m papillon: 1'01"9 Laszlo Csech (Hon). 200 m papillon: 2'22"1 Roland Freygang (All-E). 100 m dos: 1'03" Grigory Davidov (URSS). 200 m

dos 2'16"2: Grigory Davidov (URSS). 200 m quatre nages: Grigory Davidov (URSS) 2'19"2.

Jeunes filles. 100 m libre: 1'02"6 Lidia Grebetz (URSS). 400 m libre: Vera Kock (Su) 4'55"2. 800 m libre: 10'13"4. 200 m brasse: 2'47" Irina Posndiakova (URSS). 100 m papillon: 1'10"1 Andrea Gyamarti (Hon). 200 m papillon: 2'31" Sabine Steinbach (All-E). 100 m dos: 1'11"1 Sabine Steinbach (All-E). Quatre nages: 2'32" Sabine Steinbach (All-E).

Groupement des clubs de ski du Bas-Valais

Eliminatoires pour les championnats valaisiens Situation après les deux manches du slalom disputées à Daviaz le 7 janvier 1968

1. Eggen Ernest	2 pts
2. Décaillet Edmond	6 »
3. Moulin Marin	9 »
4. Perrin Yvon	10 »
5. Matthay Michel	10 »
6. Avanthay Gérald	16 »
7. Décaillet Jean-Marc	22 »
8. Lathion Jean-Marcel	24 »
9. Dubosson Jean-Luc	27 »
10. Moret Paul-Louis	28 »
11. Gabioud Michel	29 »
12. Perrin Bernard	29 »
13. Fort Jean-Michel	31 »
14. Bernard Frédy	33 »
15. Guérin Rapha	33 »
16. Saillen Michel	36 »
17. Darbellay Jean	39 »
18. Jordan René	40 »
19. Luanz Gaby	43 »
20. Rey-Belley Georges	47 »
21. Donnet-Monay J.-P.	48 »
22. Défago Victor	48 »
23. Morisod Alexandre	50 »
24. Marquis Claude	52 »
25. Fournier Philippe	53 »
Saillen Jean-Marie	53 »
27. Berthoud Gaston	55 »
28. Crettenand J.-Bernard	60 »

Ne figurent pas sur cette liste les qualifiés d'office :

Darbellay Maurice, Copt Jean-François, Oreller Gino, Collombin Roland, Fleutry Eric, Bovet Daniel, Carron Laurent, Moret Bruno, Berra Chantal, Coquois Marie-Paule.

La descente qui se disputera à Vérossaz le 14 janvier 1968, entrera également en ligne de compte pour la sélection définitive.

Un beau tiercé à la patinoire artificielle

C'est celui que s'apprête à réaliser le club des patineurs de Villars en organisant les 20 et 21 janvier prochains trois championnats de patinage. Tout d'abord, les championnats suisses de patinage artistique catégorie B et, d'autre part, les championnats suisses A et B de patinage rythmique. Cette dernière appellation est la nouvelle définition de ce que l'on appelait jusqu'ici le championnat de danse.

Gageons qu'il y aura de l'ambiance et de la grâce sur la patinoire artificielle de Villars à l'occasion de ces championnats qui s'annoncent fort bien revêtus.

A louer
une chambre
 Indépendante meublée, avenue de France, Sion. Eau chaude et froide, douche, W.-C. Libre tout de suite.
 Tél. (027) 2 13 07 P 69 S

Perdu
 le 9 janvier, une chaîne à neige de voiture entre le « Grand-Bletay » Fully et Leytron.
 Tél. (026) 6 24 30, récompense. P 20438 S

A louer à Sion, avenue Maurice-Troillet,
appartement
 de 4 pièces, dans villa. Prix 400 fr. par mois tout compris. Jouissance du garage.
 Tél. (027) 2 37 85 P 17036 S

A vendre
 cause transformations:
 Chauffe-eau électrique 100 litres, chaudière à lessive, en parfait état.
 Regamey, Coppet (Vd).
 Tél. (022) 76 18 54 P 10 X

50 duvets
 neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers et chauds,
 35 fr. pièce (port compris)
G. KURTH
 1038 Bercher
 Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

L. Gilliéron
 Pose de papiers peints.
 Travail soigné.
 Tél. (021) 61 32 78, Montreux.

nouveau SIMCA 1100

à la mesure de toutes vos exigences



Traction avant - ensemble moteur/bolte/pont transversal - 53 CV/DIN (134 km/h) ou 56 CV/DIN (140 km/h) - bolte à 4 vitesses synchronisées (système Porsche) - freins à disque à l'avant - 5 places - 2 ou 4 portes - grande porte à l'arrière - coffre géant - grand confort intérieur - remarquables qualités de routière. Sur demande: bolte semi-automatique. Livrable en version: Berlina ou Break. Dès Fr. 7490.-

Garage de la Matze S.A.
 Route de Lausanne
 Sion
 Tél. 2.62.62



7 vitrines d'exposition

à des prix à tout casser

plus une paire gratuite

dès Fr. 50.-



MONTHEY

A vendre une nichée de petits porcs 8 semaines.
 Tél. (021) 60 62 39 P 20435 S

A vendre dans les Mayens de Saxon 20 parcelles de terrains

avec accès, eau électricité. Prix par parcelle, 12 fr. le m2. Prix en bloc, 7 fr. le m2. Faire offres à l'agence immobilière César Michoud, place du Midi 27, 1950, à Sion.
 Tél. (027) 2 26 08; à midi 2 20 07. P 451 L

Mayens-de-Chamoson Eliminatoires pour le championnat valaisan

Par suite des mauvaises conditions atmosphériques, le concours de ski comptant pour les éliminatoires du championnat valaisan n'a pu avoir lieu le dimanche 7 janvier. Cette compétition, soit deux manches de slalom spécial, aura donc lieu le samedi 13 janvier, dès 13 h 30, sur la piste de Creux-de-Ly.

Venez nombreux pour encourager toute une pléiade d'excellents coureurs. Pour tous renseignements, tél. (027) 8 75 29 ou 8 78 20.
 Ski-Club Ardévaz, Chamoson

Tout pour la future maman Tout pour le bébé Prim' enfance

MARTIGNY
 38, av. de la Gare Tél. 026 2 35 37
 Demandez notre catalogue.
 Nom
 Adresse

(Soldes aut. du 15 janvier au 31 janvier 68)

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

IMPRUDENCE DE SKIEURS

CHAMPERY — La neige qui tombe sans arrêt n'empêche pas les skieurs de se rendre sur les hauteurs de Planachaux. C'est fort heureux.

Malheureusement il se trouve parmi eux des personnes totalement inconscientes des dangers qu'elles risquent en étant insuffisamment vêtues. Il ne se passe pas de jour que l'une ou l'autre personne ne se plaigne du froid, assez vif d'ailleurs, sur les hauts de Planachaux.

Dernièrement, un groupe de skieurs s'est aventuré, tard dans l'après-midi, entre le restaurant Coquoz et celui de M. Vieux. Un des skieurs s'est écarté de ses camarades qui ne se sont pas inquiétés de son absence prolongée. Le pauvre avait fait une chute près d'une installation mécanique qui ne fonctionnait plus et s'était brisé une jambe. Loin à la ronde, personne en vue. Mais fort heureusement pour le blessé, alors que la nuit était tombée, un habitant d'un chalet eut la bonne idée de fermer ses volets. Ce faisant, en ouvrant une fenêtre il entendit les appels au

secours. Le blessé a été sauvé d'une mort certaine par le gel. Il a fallu remettre en route le téléphérique pour le transporter d'urgence à l'hôpital de Monthey. C'est un cas.

Il y en a bien d'autres. Des skieurs se présentent sur les champs de ski vêtus très légèrement alors que le vent souffle en bourrasque. Plusieurs arrivent dans les restaurants avec des débuts de gelures.

C'est vraiment de l'inconscience. Les Samaritains, comme tous les responsables de la station, malgré des mises

en garde sérieuses, ne sont pas écoutés.

Il y a lieu de continuer ces actions de mise en garde en souhaitant que ces lignes soient lues par tous ceux qui se croient plus forts et surtout plus résistants que les autres.

Un couple ne s'est-il pas présenté avec un bébé vêtu comme pour vivre dans un appartement, transporté dans un porte-bébé, sans couverture, alors que la température était de moins dix degrés ? !

(Cg)

A la centrale thermique de Chavalon

Emprunt de 25 millions

VOUVRY — La construction de la centrale thermique de Chavalon à Vouvry est actuellement entièrement terminée. Le coût total des installations s'élève à 215 millions de francs, y compris les constructions annexes telles que le téléphérique Vouvry-Chavalon, le bâtiment d'exploitation et les logements du personnel.

Les deux groupes sont actuellement en exploitation définitive. Pour une durée de fonctionnement de 5 000 heures par an, la production annuelle d'éner-

gie peut atteindre un milliard et demi de kWh. Pour une durée d'utilisation annuelle de 4 000 heures, le prix de revient au départ de la centrale est inférieur à 4 centimes le kWh et peut tomber à 2,95 centimes le kWh avec une durée de 7 000 heures par an.

La dette obligatoire actuelle est de 117 millions de francs.

En cette première quinzaine de janvier, la société lance un nouvel emprunt de 25 millions de francs pour financer les dernières constructions.

La potinière du district L'homme et le singe

Nous étions plusieurs à discuter sur l'homme moderne qui n'a pas toutes les qualités désirables, d'aucuns lui reprochant de ne pas toujours briller par sa modestie.

L'un d'entre nous, constatant que les Anglais consacrent tous leurs efforts à essayer de démontrer qu'ils descendent des Dieux, suivant en cela le « Grand Charles », d'autres se donnent un mal énorme pour prouver que nous descendons du singe. Nous ne nous sentons pas de joie, lorsque des découvertes de spécialistes viennent confirmer cette opinion qui nous est chère.

Il y a quelque années pourtant, le singe avait failli faire place au cochon. Des savants autorisés, se basant sur l'analogie des organes et l'excellence de la chair, car il paraît qu'il y a une grande ressemblance entre notre boudin et celui du cochon (affirmation confirmée par un savant, sauf erreur américaine, ces derniers jours). On est en passe d'affirmer notre parenté avec ce délicieux et, d'ailleurs, intelligent quadrupède. Tout nous rapproche de lui, jusqu'à notre amour bien connu de notre malpropreté, selon un lord anglais bien connu (lord Aran).

Cependant, le règne du cochon n'est pas encore pour aujourd'hui. Nous en sommes toujours à celui du singe. Régulièrement, on nous présente, à notre grande satisfaction, un ancêtre dont le crâne, bien qu'appartenant à un gorille, ne diffère pas sensiblement du crâne d'un député ou d'un ministre. Il ne manque à ce gorille, pour être un homme complet, que d'avoir été inscrit sur le rôle des impôts. Il aurait eu, cependant, quand il vivait, de la peine à se tenir debout; mais nous connaissons force courtisans politiques qui partagent cette infirmité et qui n'ont pas, pour autant, été exclus du baptême.

On a constaté encore une autre nuance. Cet homme-singe ne pouvait pas sourire. En revanche, il pouvait voir son dos. Cette nuance pourrait bien être une supériorité. Car si la nature ne lui a pas donné le sourire c'est qu'il n'en avait pas besoin, son époque ne lui fournissant pas matière à pitié. Il aurait pu, vraisemblablement, acquiescer ce sourire; tandis que nous, il nous faut renoncer à tout jamais à voir notre dos.

Après avoir démontré que nous descendons du singe, il sera plaisant de démontrer que c'est nous qui avons dégénéré.

Pierre des Marmettes

DANS SIX SEMAINES, les festivités carnavalesques...

MONTHEY — Eh oui ! Ce ne sont que six semaines qui nous séparent de ces festivités pour lesquelles un comité met tout en œuvre afin qu'elles soient une réussite complète.

Pour ne pas faillir à la tradition et surtout pour satisfaire tous les spectateurs qui viennent de la Romandie, les responsables du Carnaval 1968 ont mis sur pied un programme qui doit dépasser en ampleur tout ce qui a été fait jusqu'ici.

Mais pour cela, les organisateurs comptent beaucoup sur les sociétés locales qui, lors d'une réunion au café du Midi, la semaine dernière, se sont engagées à accorder leur appui total au comité de Carnaval 1968.

Mais, pour l'heure, le Prince Carnaval 1968 et son Conseil des ministres lancent un

APPEL AUX PARENTS

pour que tous les enfants qui se masquent le dimanche 24 février participent au cortège. Parents, vos enfants portant un travestis doivent participer à ce cortège et ne pas être passifs dans les rangs des spectateurs. Il est bien entendu que les organisateurs ne peuvent mettre à disposition des enfants les travestis nécessaires. Il appartient aux parents de les confectionner s'ils n'en possèdent pas.

Tous les renseignements concernant la participation des enfants aux cortèges du dimanche et du mardi 25 et 27 février, peuvent être obtenus auprès des responsables respectifs, MM. Clovis Vionnet et André Cottet.

Les organisateurs du Carnaval 1968 comptent sur une très forte participation des enfants travestis.

La F.V.S.C. tiendra son assemblée à Monthey

MONTHEY — Dimanche 14 janvier, les délégués de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens tiendront leur assemblée annuelle à la salle de la Gare de Monthey, sous la présidence de M. André Cusani.

Ils seront plus d'une centaine à se présenter, le matin déjà, pour épuiser un ordre du jour important. En première partie, ils entendront des exposés de MM. Henri Roh, le distingué et dynamique directeur de la Société de recherches économiques, René Jacquod, secrétaire à Sion et Albert Perruchoud, secrétaire romand de la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse.

Le thème choisi est : « L'avenir économique du Valais, la place du syndicalisme chrétien face à cette évolution, la place du militant et ses tâches immédiates ».

Après la messe à la chapelle du Cloison, il sera servi aux délégués le repas de midi qui sera suivi de la partie administrative.

THON LES COLLONS VEYSONNAZ 20 km 13 km SION

La joie du ski : 6 km. de descente de 2 400 à 1 300 m.
Pistes variées les plus appréciées du Valais central.

10 installations de remontées : 1 télécabine
1 télésiège
8 téléskis

Débit : 5 000 personnes à l'heure.

Abonnements journaliers : Adultes 12 fr. - Enfants 6 fr.

Renseignements :
Veysonnaz, tél. (027) 2 34 35 Les Collons, tél. (027) 4 84 84

MARTIGNY ET LE Pays des DRANSES

La route de La Forclaz est ouverte



MARTIGNY — La période d'accalmie enregistrée hier dans le secteur a permis aux engins de déneigement d'intervenir efficacement sur la route de La Forclaz. Dès 16 heures, la liaison entre Châtelard et Martigny pouvait de nouveau se faire sans difficulté. NOTRE PHOTO : la route ouverte entre le col et Trient. Au fond, le sommet de l'Arpille.

Bravo les cheminots !



MARTIGNY — Notre gare martignoise est un nœud ferroviaire touristique important. Particulièrement exposée aux intempéries, elle subit les courants des vallées du Rhône, des Dranses, de la Forclaz. Lorsque les éléments se déchainent, il ne fait pas bon ni sur ses quais ni dans les alentours.

Au cours de ces derniers jours de tempête, les cheminots furent sur les dents afin d'assurer le trafic intense à cette époque de l'année. Ils durent travailler d'arrache-pied pour dégager les aiguilles et les maintenir en état de servir. Nous en voyons quelques-uns ici en plein travail alors que le MO entre en gare à l'allure d'un homme au pas.

Une caravane de secours pour évacuer un ouvrier de téléphérique malade

CHAMONIX — La tempête s'est abattue avec une puissance extraordinaire sur tout le massif du Mont-Blanc et tout spécialement sur la région des Grands-Montets. Et la situation est quelque peu tragique puisque deux ouvriers s'y trouvent bloqués depuis vendredi dernier et, de plus, l'un d'eux, est assez grièvement malade et son état de santé nécessite des soins urgents.

Le mauvais temps est tel que le téléphérique qui, rappelons-le, atteint le sommet de l'Aiguille à 3 300 mètres, est dans l'impossibilité de fonctionner.

D'autre part, les conditions météorologiques ne permettent pas aux hélicoptères d'opérer.

Aussi, la direction de ce téléphérique a-t-elle décidé d'envoyer une colonne de secours composée de deux guides et des pisteurs de la société. Partis dans le courant de la matinée, enfoncés souvent jusqu'aux hanches, ces six hommes réussirent, après maintes péripéties, à atteindre les deux naufragés vers 18 heures. Ils eurent de nombreux problèmes relatifs aux crevasses recouvertes par la neige poudreuse et aussi par le risque d'avalanche.

Secouristes et secours passeront encore une nuit en altitude et, ce matin, ils regagneront la vallée en évacuant le malade dans un traineau de secours.

F. C.

SAINT MAURICE
Grande salle
du Collège

Mercredi
17 janvier
20 h 30

**Ensemble national
des Philippines**

9.— à 19.— francs. Bons
Migros. Loc. le 13 janv.

Location : L'Arpille Saint-Augustin - Saint-Maurice

échos du valais

SION ET LE CENTRE

TEMPETES DE NEIGE et animaux en détresse



Sion — « C'est surtout au cours des mois de février et mars, précisait-on au Service de la chasse à Sion, que les animaux sauvages sont mis en danger par les rigueurs de l'hiver car c'est à ce moment là qu'ils sont le plus affaiblis, leurs réserves de graisse étant épuisées. Des actions de secours sont néanmoins entreprises tous ces jours principalement dans le secteur des Alpes pour éviter des hécatombes. Les bêtes les plus menacées par l'inclémence du temps que l'on connaît actuellement sont les chevreuils. Ceux-ci ont en effet énormément de peine à se déplacer dans la grande neige et la tempête. Bouquetins et chamois sont beaucoup mieux armés et résistent admirablement bien aux intempéries, quant leur nourriture sur les rochers où la neige est soufflée, vivant de lichens ou de brindilles. »

On précisait d'autre part qu'il a été

impossible pour l'instant de ravitailler les bêtes par avions. Il importe en effet que les ballots de foin ne soient pas ensevelis dans la neige poudreuse et il est préférable que des hommes réceptionnent la nourriture au sol pour les déposer en des points bien précis connus des animaux affamés.

Tous ces jours de nombreux gardes-chasse valaisans aidés de chasseurs des diverses Diana se sont rendus dans la montagne porter des provisions de foin dans des mangeoires de fortune connues des bêtes affamées. Ces mangeoires étaient toujours disposées au même endroit, les animaux les retrouvent d'une année à l'autre.

Une action a également été entreprise en plaine pour nourrir les volatiles en danger principalement les faisans.

NOTRE PHOTO : le transport de mangeoires garnies de foin.

Parents, n'oubliez pas « l'action pomme »

Sion — Les formules nécessaires pour « l'action » : la pomme de 10 heures à l'école ont été distribuées.

Parents, veuillez en prendre connaissance et inscrire vos enfants.

Il en va de leur santé, comme nous

avons eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises, il s'agit avant tout d'une lutte contre la carie dentaire.

Après toutes les friandises des fêtes une bonne pomme à 10 heures est vraiment recommandée.

Cette action salubre n'occasionne pas de grands frais.

Alors, inscrivez vos enfants.

— gé —

ROYALE «Versailles» en Suisse

Depuis peu de temps, la Régie Française des Tabacs a mis sur le marché suisse la Royale «Versailles». Cette cigarette filtre, au mélange américain, a acquis ces dernières années en France et sur le plan international, une réputation méritée.

Nous l'avons dégustées et sommes certains que la Royale «Versailles», dont le goût se différencie nettement de celui des autres produits de la Régie Française, donnera une réelle satisfaction aux fumeurs qui apprécient un mélange américain particulièrement étudié.



alfa romeo



GARAGE IMPERIA SA

MARTIGNY

Tel. (026) 2 18 97

TRIBUNAL CANTONAL

La belle voiture, l'alcool ne conduisent pas loin

Le tribunal cantonal a siégé hier sous la présidence de M. Prodiat assisté des juges Spahr, Morand, Emery et Burgener.

ABUS DE CONFIANCE ET ATTENTAT A LA PUDEUR DES ENFANTS

En 1964, le dénommé J. C. P., âgé de 36 ans, acheta une voiture Fiat 1100 qu'il devait payer comptant lors de la livraison. Cependant, il restait à verser le montant de 220 francs. Il vendit la Fiat et l'acheteur lui remit en contre-valeur une Simca d'une valeur de 1800 francs, qu'il revendit trois semaines plus tard au prix de 3 000 francs. Etant donné que sur la voiture Fiat il restait à payer le montant mentionné ci-haut, le véhicule était sous réserve de propriété. L'inculpé est l'auteur principal bien que celui-ci, lors des achats des véhicules, les mettait sous le nom de sa femme, car il était endetté.

AUCUN REPENTIR SINCERE

En décembre 1966, l'inculpé profitant de l'absence de sa femme — qui travaillait dans un café car le salaire de son mari n'était pas suffisant — eut des égards contraires à la pudeur sur la fillette du premier mariage de sa femme, âgée de 10 ans.

Il abusa de cette enfant à plusieurs reprises. Lorsque sa jeune victime cria, il la serra par le cou pour la faire taire.

Comme le soulève le procureur général, Me Louil Allet, « l'inculpé fait appel à votre clémence et à votre pitié. Cet homme n'a pas un repentir sincère. » Il a prétendu avoir eu une scène avec sa femme. Alors « Monsieur » (!) buvait et ne travaillait pas.

Les actes commis sur la fillette sont d'une gravité extrême. Et aujourd'hui, l'inculpé affirme que lorsqu'il a commis ses actes, il était sous l'influence de l'alcool.

Les déclarations faites par la jeune enfant sont exactes. A ce jour, la pauvre enfant se rappelle très bien des agissements de son beau-père. D'ailleurs, elle ne veut plus revoir ce personnage dégoûtant.

CE CAS EST GRAVE, CAR IL Y A RECIDIVE

Les antécédents de l'inculpé sont mauvais. Son casier judiciaire contient les condamnations suivantes : conduite en état d'ivresse, vol, circulation sans permis de conduire, abus de confiance, faux dans les titres.

Le représentant du ministère public déclare : « J. C. P. reconnu coupable d'attentat à la pudeur des enfants et d'abus de confiance doit être condamné à une année de réclusion et privé des droits civiques pour une durée de quatre ans. Les frais sont mis à sa charge. »

OU EST L'INTENTION D'ABUS DE CONFIANCE

Me Cottagnoud, défenseur de l'accusé, affirme qu'il n'y a pas d'abus de confiance. Lorsqu'il a vendu la Fiat 1100, il n'a pas reçu en retour de l'argent, ont lui a remis un autre véhicule. Mon client doit être acquitté pour cette affaire.

La peine prononcée est trop sévère. Quant aux actes commis sur la fillette, le rapport nous prouve que l'enfant n'a pas été compromise. D'autre part,

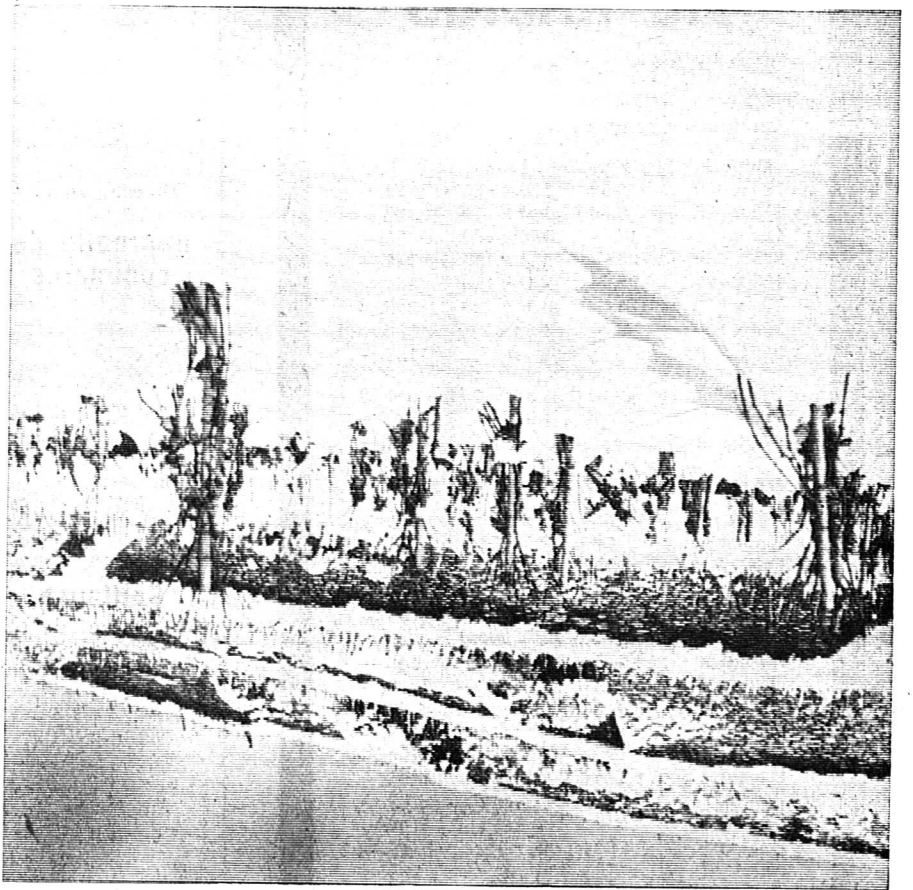
si mon client a eu de tels égards, c'est qu'il était sous l'influence de l'alcool.

Me Cottagnoud soulève : « Pour sauver cette famille, on la détruit en envoyant le chef en prison. » Il faut condamner mon client pour attentat à la pudeur des enfants et non pour abus de confiance et je vous prie de lui octroyer le sursis.

Pour quelle version le tribunal cantonal optera-t-il ? Nous le saurons demain.

AH

La blanche couverture a été tirée UN REPOS BIEN MERITE



Sion — Il faut de la neige pour la campagne. Un froid vif pourrait causer des dégâts. Maintenant c'est chose faite. La blanche couverture a été tirée. Elle efface les inégalités, elle diminue la hauteur des murs.

Mais toute cette neige devra disparaître.

De quelle façon ? C'est la grande question qui se pose. Si la pluie devait tomber sur cette belle couche, il y aurait des dégâts. Les murs peu solides tomberaient. Des parchets entiers pourraient être emportés.

Souhaitons pour tous les vigneron que tout se passe pour le mieux et que la nature qui fait souvent de belles choses trouve la solution à ce problème.

— gé —

M. Edouard Loretan n'est plus



Sion — Mercredi est décédé M. Edouard Loretan. Il avait 73 ans. Depuis quelques années, il remplissait la charge de chancelier de la Bourgeoisie.

Précisément, il mettait tout son cœur pour remplir sa fonction à la satisfaction de tous et chacun. Il était toujours prêt à rendre service.

L'ensevelissement aura lieu ce matin à la cathédrale de Sion.

A la famille dans la peine, le NR présente ses sincères condoléances.

Notre photo : M. Edouard Loretan donnant connaissance des comptes lors d'une dernière assemblée de la Bourgeoisie.

Fête de saint Antoine

LONGEBORGNE — Mercredi prochain, 17 janvier, aura lieu au sanctuaire de Longeborgne, la fête de saint Antoine, ermite.

A cette occasion, des messes basses seront célébrées à 6, 7 et 8 heures.

La messe chantée, suivie de la bénédiction et de la distribution du sel, aura lieu à 9 h. 30.

Des cars partiront de Sion, place du Midi, à 8 h. 15, et de Sierre, place Bellevue, à 7 h. 45.

Machines

Meubles

Agencements
de bureau

EXPOSITION

SION

av. de Pratiferi 12

AGENCE olivetti VALAIS

BUREAU PRATIQUE

HERMANN DE PREUX

SIERRE Tél. 027 / 51734

Représ. à Sion : P. Studer, ☎ 23991

Annonces diverses

TAPIS
SULLAM
SACRIFIEprès de **2000**

tapis de qualité

VENTE
AU RABAIS

du 15 au 27 janvier

Quelques exemples de nos prix :

Bouclé	Fr.	Laine	Fr.
110 x 50	5.50	120 x 60	22.-
110 x 55	9.50	140 x 70	38.-
110 x 60	12.-	180 x 120	99.-
225 x 160	68.-	230 x 155	142.-
180 x 190	98.-	290 x 190	185.-
335 x 240	154.-	320 x 220	265.-
350 x 250	98.-	340 x 240	250.-
Tours de lit, 3 pièces à			135.-

Pas de porte avec dos anti-glisse à 4.50
Couvertures Berbère pure laine, tissées
mains à 79.-

ORIENT	Ancien	Sacrifié
Désignation	Dimensions	prix à Fr.
Karadja	76 x 53	95.- 42.-
Chiraz	295 x 191	1100.- 690.-
Beloutch	149 x 89	290.- 190.-
Berbère	140 x 70	148.- 98.-
Muschkabab	307 x 215	990.- 685.-
Karadja	231 x 64	335.- 185.-
Hamadan	359 x 252	2190.- 1690.-
Balkany	125 x 91	125.- 90.-
Mehrivan	290 x 207	1150.- 895.-
Hamadan	190 x 102	285.- 189.-
Bassora	296 x 200	1895.- 1295.-
Anatol	94 x 50	105.- 69.-
Serabent	338 x 220	1525.- 1100.-
Balkany	88 x 60	69.- 49.-
Mossoul	200 x 130	525.- 295.-
Afghan	306 x 198	1575.- 1085.-
Hamadan	94 x 55	88.- 49.-
Bachtiar	312 x 212	1695.- 1050.-
Ardebil	125 x 67	198.- 160.-
Ispahan	296 x 210	3280.- 2490.-
Indien	208 x 117	395.- 295.-
Karadja	337 x 230	1890.- 1495.-
Leilahan	67 x 43	58.- 39.-
Wys	338 x 240	2680.- 1680.-
Hamadan	125 x 67	165.- 129.-
Mahal	424 x 317	1895.- 1495.-
Balkany	152 x 120	230.- 175.-
Chiraz	256 x 157	890.- 590.-
Hamadan	88 x 54	92.- 52.-
Serabent	239 x 170	985.- 695.-
Afghan	85 x 64	166.- 115.-
Mahal	274 x 198	795.- 485.-
Hamadan	295 x 78	545.- 395.-

Visitez notre magasin !
Parking-Poste
1920 Martigny
Tél. (026) 2 23 52

P 171 S

Avis de tir

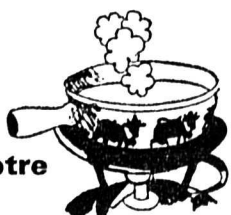
Des grenades à main seront lancées au stand de grenades
du Bois Noir - Epinassey

Mardi	16 janvier 1968	0800 - 1600
Jeudi	16 janvier 1968	0800 - 1600

Le public est informé qu'il y a danger de circuler à proximité
de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres
donnés par les sentinelles.

Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice
Téléphone (025) 3 61 71

La **F**ondue
est-elle notre
plat national ?



Pendant l'hiver, mois après mois, la fondue
est servie en famille plus de 830 000 fois.
Ceci représente en moyenne environ
100 000 personnes joyeusement attablées,
chaque jour, autour d'un caquelon,
fourchette en main !

Salon de coiffure à Crans-sur-Sierre
cherche

aide-coiffeuse

pouvant travailler 2 jours par semaine : soit vendredi et samedi.
Débutante acceptée.

Ecrire sous chiffre PA 20247, à Publicitas, 1951, Sion, ou téléphoner au (027) 7 26 63.

P 20247 S

Employé(e)
de bureau

est cherché(e) par commerce de Martigny. Salaire intéressant, suivant capacités.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53718, à Publicitas, 1951 Sion.

P 174 S

Nous cherchons pour entrée tout de suite,

1 repasseuse

1 femme de chambre

débutante.

1 fille de maison

Hôtel Rhodania - Verbier

Tél. (026) 7 13 25.

Jeune fille, 18 ans, 2 ans d'école secondaire, langue maternelle allemande, cherche place comme

apprentie de commerce

Entrée tout de suite ou selon entente.

Faire offres à Mlle Zeithner, chez M. Furrer, Pratifiori 43, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 38 01
P 17039 S

Coiffeuse

avec pratique cherche PLACE région du centre du Valais ou Martigny.

Mme Françoise

Barut, En Barmettes A, à Bex.

P 20376 S

Annonces
diverses

Sommelier

qualifié cherche emploi région de Martigny.

Tél. (026) 2 27 60

P 20440 S

Jeune fille cherche place comme

sommelière

(débutante)

à Saint-Maurice ou environs.

Libre de suite.

Ecrire sous chiffre PA 20400, Publicitas, 1951 Sion

P 20400 S

Annonces diverses

A vendre une
machine
à laver

CASTOR, avec sèche-linge, de démonstration. Utilisée un mois. Valeur neuve, 2.180 fr.

1.680 fr.

Garantie une année. Facilités de paiement.

Arts ménagers
Maret, rue de la Dixence 6, Sion.
Tél. (027) 2 35 41
P 229 S

A vendre une
cuisinière
Senring

d'exposition, avec grill, horloge, tiroir, couvercle. Valeur neuve, 752 francs.

595 fr.

Garantie une année. Facilités de paiement.

Arts ménagers
Maret, rue de la Dixence 6, Sion.
Tél. (027) 2 35 41
P 229 S

A vendre une
machine
à laver
Zanker

d'exposition. Remise intéressante, garantie d'une année.

Arts ménagers
Maret, rue de la Dixence 6, Sion.
Tél. (027) 2 35 41
P 229 S

A vendre
cuisinières

d'exposition, de marque suisse. Remise intéressante. Garantie une année.

Arts ménagers
Maret, rue de la Dixence 6, Sion.
Tél. (027) 2 35 41
P 229 S

A vendre
bétailière

Renault, estafette, 1966, beige. 50.000 km. Véhicule en parfait état. Expertisée. Facilités de paiement. Echange possible.

M. Balocchi, garage de Bergère, Vevey.

Tél. (021) 51 02 55
P 10 V

A louer
un garage

pour voiture.

Ch. Méroz, rue de la Délèze 32, Martigny.

Tél. (026) 2 23 71
P 774 S

Votre argent

2 x plus
de valeur

si vous achetez les

S O L D E S

(Soldes ant. du 15 janvier au 31 janvier 68)

CHAUSSURES
André

MONTHEY

Bureau technique à Sion cherche

secrétaire

qualifié(e) possédant diplôme d'une école de commerce, ayant quelques années de pratique.

Travail indépendant, varié, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou, au plus tard, le 1er février 1968.

Faire offres sous chiffre PA 20437, Publicitas, 1951 Sion.

P 20437 S

Entreprise de génie civil cherche

un employé de bureau

pour chantier à Anzère sur Sion

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre PA 20288, à Publicitas, 1951 Sion.

Sécuritas S.A.

engage des

gardes pour services
occasionnels

Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie d'emploi, à Sécuritas, rue du Tunnel 1, Lausanne.

P 1827 L

S O L D E S

(autorisés du 15 janvier au 31 janvier 68)

La Boutique

MONTHEY

C. DIRAC

5, av. de la Gare

- Des occasions formidables
- Des prix incroyables
- Tous ces articles sont de qualité
- Pas de série

VOUS OFFRE
SELON
LA TRADITION

20 %
DE RABAIS SPÉCIAL
SUR LES ARTICLES NON BAISSÉS

ET CECI PENDANT TOUTE
LA DURÉE DE NOTRE
GRANDE VENTE AU RABAIS
DU 15 AU 27 JANVIER

C'est un événement, chacun en parle et le nombre de gens qui en profite est toujours plus grand.

Vente autorisée du 15 au 27 janvier 1968

Vous, le chef d'orchestre

Sur mesure

Ne vous gênez pas

Premier bal

Comment, vous l'ignorez? Tout le monde sait pourtant, Madame, que vous dirigez un très grand orchestre. Son nom? L'économie nationale. Avec beaucoup de musiciens: les fabricants, les commerçants et les publicitaires. Des musiciens attentifs à votre moindre geste, à vos moindres désirs. Ils joueront l'air que vous voudrez, sans fausse note.

Tout produit commence par une idée. Souvent bonne. Mais le chemin qui va de l'idée au produit et du produit au consommateur est long, périlleux. On ne fabrique pas un produit pour le seul plaisir de le fabriquer, mais pour le vendre. Dès lors tout doit être pensé, conditionné en fonction du but final: le consommateur.

Ce consommateur, le spécialiste en publicité le connaît bien. Il connaît ses désirs, ses exigences. Sous ses mains expertes, l'idée prendra forme. Pétrie, façonnée, modelée à l'image du besoin réel, elle donnera naissance au produit que le consommateur attend. Celui dont les vertus utilitaires, la qualité et le prix lui donneront pleine et entière satisfaction.

Nous, fabricants, comment pouvons-nous savoir, Madame, si un nouvel article vous plaira? Le plus simplement du monde: en vous consultant préalablement. C'est vous qui nous direz si l'échantillon est de votre goût, si les avantages énoncés sont vraiment ceux que vous souhaitiez, si le prix vous convient.

Vous avez voix au chapitre, ne vous en privez pas. Allez-y, carrément. Dites franchement ce que vous pensez. Critiquez, suggérez, c'est votre plein droit. Votre devoir, même.

Ainsi se créent les bons produits, les bons articles. Ceux à qui le public réservera le meilleur accueil. Parce qu'ils sont l'expression fidèle de sa volonté.

Imaginez que nous voulions mettre sur le marché un nouveau produit. Le besoin existe réellement: des sondages l'ont prouvé. Mais, il existe aussi des produits similaires, que vous boudez obstinément. Ces produits-là n'ont pas tenu compte de tous vos vœux et vous ne le leur avez pas pardonné.

Il nous faudra donc faire mieux. Beaucoup mieux. C'est à ce prix seulement, nous le savons, que notre produit trouvera grâce à vos yeux.

Ce premier bal, vous en souvenez-vous? Vous vous étiez faite belle, très belle. Une rose dans vos cheveux blonds, vos plus jolis colifichets et une robe éblouissante. Pour votre entrée dans le monde, vous vouliez plaire. A tout prix. Et vous avez plu. A tous les garçons.

Chaque jour, de nouveaux produits font leur apparition sur le marché. De bons produits, conformes à vos désirs. Pour eux aussi, c'est le premier bal. Pour vous plaire, pour mieux mettre en valeur leurs avantages, ils ont revêtu leurs plus brillants atours. Et vous les avez remarqués. Comme les beaux emballages, les belles annonces ne passent jamais inaperçues.

Le rôle de l'emballage

L'emballage n'est pas uniquement destiné à embellir le produit. Il doit, autant que possible, le protéger, en faciliter l'emploi et même le transport.

Le consommateur est sensible à toutes ces marques de prévenance dont on entoure son produit préféré. Ce sont de petits cadeaux qui entretiennent son estime et son amitié.

Se non è vero...

Pourquoi les bons produits ne se vendent-ils pas tout seuls? Tout simplement parce qu'ils sont disponibles.

Le jour où l'on interdira la vente de la camomille, tout le monde en voudra. Même si vous avez horreur de la camomille, vous en achèterez. Et vous la boirez. Clandestinement. Il y aura un marché noir de la camomille et les contrebandiers feront des affaires d'or. Vous payerez le prix fort, sans discuter, sans vérifier la qualité.

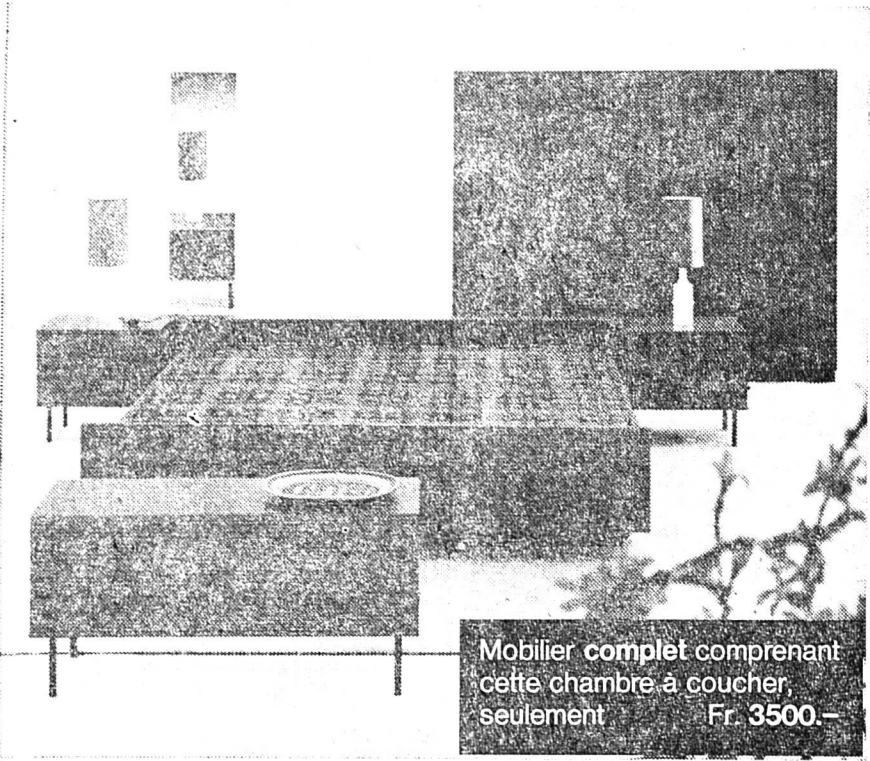
Ce sont ces produits-là qui se vendent tout seuls. Rien que ceux-là. Les autres, ceux qui se contentent d'être bons, ceux qui n'ont pas l'attrait du fruit défendu, devront tout d'abord se faire connaître par la publicité et plus spécialement par les annonces. Puis prouver ce qu'ils sont, convaincre de leur qualité, de leurs avantages et justifier leur prix.

Car ils savent bien que de vous dépend le sort de leurs produits, l'échec ou la réussite de leur carrière. Oui, de vous, le consommateur tout puissant.



L'annonce,
reflet vivant du marché

Publicité collective de l'Union Romande
de Journaux URJ et de l'Association
d'Agences Suisses de Publicité AASP.



Mobilier complet comprenant cette chambre à coucher seulement Fr. 3500.-

Actuellement grande Action-Mobiliers complets en vente directe avec important pourcentage spécial

... accordé par le moyen de la ristourne COOP sur chaque achat. Qualité sûre au meilleur prix
 ● L'intérêt du consommateur passe pour nous avant tout bénéfice. Vous profiterez en effet des rabais de quantité obtenus par nos achats massifs, nos épargnes sur une publicité bien équilibrée, etc. ● La ristourne COOP qui est offerte à la clientèle, seul un magasin COOP peut l'accorder.

Choisissez vos meubles dès maintenant dans un de nos grands centres d'achats de meubles pour amateurs de tous goûts et conditions, en profitant de notre service d'entreposage gratuit. Tout ce que nécessite votre intérieur se trouve à votre disposition sur plusieurs étages avec quantités d'idées nouvelles. Les conseils de nos spécialistes vous aideront à aménager votre habitation d'une manière agréable et de bon goût !

Agréables conditions de vente à tempérament sur bases coopératives.

BON

(à disposer selon indications ci-dessus)
 Veuillez m'adresser sans engagement
 • Votre documentation illustrée «Habitation Moderne»
 • Vos renseignements concernant vos conditions à temps
 • Souhaiter ce qui convient

Nom: _____
 Rue: _____
 Domicile: _____

Toujours d'avantage d'acheteurs avisés font leur choix à la



parce qu'en sa qualité de coopérative à but spécial de l'Union Suisse des coopératives, ses prix sont toujours calculés en tenant compte de l'intérêt du consommateur.

LAUSANNE

75, rue de Genève

Trolleybus No 7 depuis St-François
 Arrêt Recordon ou Couchirard



OCCASIONS

- 1 poste de radio - tourne-disque «Philips», 3 longueurs d'onde et 20 disques 135 fr.
- 1 poste de radio électrique, meuble en bois 2 longueurs d'onde 39 fr.
- 1 poste de télévision «Telefunken» grand écran 295 fr.
- 1 machine à laver «Tempo» 220 volts, parfait état 69 fr.
- 1 machine à coudre électrique portable avec valise «Darling» 135 fr.
- 1 projecteur «Kodak», 8 mm. bon état de marche 85 fr.
- 1 enregistreur «Grundig» avec micro (piles) 95 fr.
- 1 machine à écrire portable avec valise revisée 95 fr.
- 1 machine à écrire de bureau «Hermes Standart» revisée 115 fr.
- 1 machine électrique d'addition «Bourroughs» parfait état 145 fr.
- 1 paire de ski «Attenhofer» arrêtes en acier, fixation, avec bâtons 220 cm lg. 49 fr.
- 1 paire de skis avec fixation 200 cm lg. 24 fr.
- 1 paire de patins artistiques avec souliers No 44 25 fr.
- 1 paire de patins artistiques avec souliers No 38 24 fr.
- 1 paire de souliers de ski No 38 19 fr.
- 1 paire de souliers de ski No 40 double laçage 24 fr.
- 1 paire de souliers de ski No 35 15 fr.
- 1 superbe manteau en peau de daim avec doublure mouton, pour dame, taille 40, parfait état 195 fr.
- 1 manteau de fourrure noir, taille 42, 85 fr.
- 1 manteau de fourrure perse état de neuf, taille 42 345 francs.
- 2 pullovers, 2 jaquettes en laine et 1 manteau d'hiver pour dames, taille 42, le tout 39 fr.
- 1 paire pantalons manchester pour jeune fille, et 1 jaquette velvete brun foncé et 2 jupes neuves, le tout 29 fr.
- 1 guitare de jazz électrique avec étui 125 fr.
- 1 complet pour homme, bleu foncé moderne ceinture 80 cm entrejambes 83 cm 1 manteau d'hiver, 1 pullover, 2 chemises le tout 55 fr.
- 1 paire de pantalons de ski pour homme ceinture 82 cm entrejambes 78 cm et 1 pullover de ski le tout 28 fr.
- 1 paire de pantalon de ski pour jeune fille «Helanca» noir, ceinture 70 cm entrejambes 70 cm et 1 jaquette de ski le tout 29 fr.

ERNST FLUHMAN

Münstergasse 57, Berne, tél. (031) 22 29 11. Fermé le lundi.

Importante organisation patronale valaisanne engagera prochainement

Jeune collaborateur

qui sera chargé de tâches diverses touchant notamment aux domaines de l'organisation et de la formation professionnelle.

Il s'agit d'une activité particulièrement intéressante et variée, comportant à la fois des travaux de bureau et du service extérieur, donnant au candidat choisi de belles possibilités d'avenir.

Le poste à pourvoir exige un titulaire ayant beaucoup de facilités dans les contacts humains, parlant et écrivant l'allemand et le français. Une formation secondaire, de préférence commerciale, est souhaitée.

Un débutant à former peut entrer en considération.

La rémunération, adaptée aux responsabilités exercées, est complétée par une assurance maladie et accidents ainsi que par l'affiliation à un fonds de prévoyance.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de services écrites et détaillées, sous chiffre PA 20153, à Publicitas Sion, en mentionnant entre autres leur formation de base, l'activité exercée jusqu'ici, leurs prétentions de salaire ainsi que la date d'entrée en service. Nous garantissons une discrétion complète.

A vendre à Magnot-Vétroz, en bordure de la route cantonale, superbe parcelle pour bâtir. 980 m² à 25 fr. le m². Convientrait également pour atelier, magasin, dépôt, garage. Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, place du Midi 27, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08; à midi, 2 20 07.



L'annonce reflet vivant du marché

vos imprimés à l'IMS

Pour effectuer nos nouvelles transformations il nous faut de la place...

SOLDES, SOLDES SOLDES



MCNTHEY

(Soldes aut. du 15 janvier au 31 janvier 68)



Une activité intéressante, variée et adaptée constamment à l'évolution de la vie moderne

fonctionnaire aux douanes

à formation technique

Nous exigeons une bonne instruction générale, une conception rapide et une probité à toute épreuve; si possible, le certificat d'étude d'une école de commerce ou d'administration, ou aussi d'un apprentissage de commerce ou d'administration, mais au moins la fréquentation d'une école secondaire du degré inférieur; la connaissance de deux langues officielles et l'aptitude physique; âge de 18 à 28 ans; nationalité suisse.

Nous offrons une solide formation professionnelle, une rémunération en rapport avec les exigences, des conditions de travail modernes, de bonnes institutions sociales, une situation stable.

Demandez-nous les formules d'inscription par téléphone (031) 61 34 82 ou à l'aide du coupon d'inscription ci-après; annoncez-vous dès maintenant à la

DIRECTION GENERALE DES DOUANES, 3003 BERNE

Les directions d'arrondissement et les bureaux de douane donnent également tous les renseignements désirés.

DIRECTION GENERALE DES DOUANES, 3003 BERNE

Veillez bien m'envoyer le dépliant d'information «Le fonctionnaire aux douanes».

Nom : _____ Prénom : _____
 Rue : _____ NP-Lieu : _____

PUBLICITAS

NOUVEAU tél. 027 / 3 71 11

La maison MOTAG, Zurich, importatrice pour la Suisse des

AUTOMOBILES BMW

à le plaisir d'informer la clientèle qu'elle a concédé l'agence officielle des voitures BMW à Martigny au

Garage de la Matze S.A.

succursale de Martigny, route cantonale, tél. (026) 2 28 92.

Autres représentants BMW:

- Ardon : Neuwirth + Lattion
- Brig: Verasani + Lomazzi
- Sierre: Brunetti
- Vionnaz : G. Richo



échos du valais

UN DANGER PERMANENT ! Une violation des prescriptions en vigueur

SION — L'usager motorisé, continuellement sur la route, sait qu'il court pour lui-même et pour tous les autres usagers, un continuel danger.

Un accident est si vite arrivé.

Les conditions momentanées du réseau routier, par suite des importantes chutes de neige, aggravent encore les dangers. Il est indispensable pour tous les conducteurs :

1. de circuler avec un véhicule parfaitement équipé pour des conditions de circulation vraiment déplorables;
2. de faire preuve continuellement d'une extrême prudence.

UN DANGER PERMANENT !

A l'entrée Ouest de la ville, dans le secteur de La Matze, j'ai observé pendant de longues minutes, un spectacle qui fait peur. A chaque instant un accident semble se produire. Ce danger est d'autant plus grand que l'état de la chaussée est déplorable.

Le matin, avant midi, au début de l'après-midi et sur le coup de 16 h 30, de très nombreux élèves se rendent ou sortent des écoles. Ceux qui arrivent par le train, ou qui habitent dans le Sud de la ville empruntent le chemin le plus court pour se rendre en classe.

On les voit déboucher dans la petite ruelle, entre le bâtiment de l'Arsenal et celui de La Matze. Un passage pour piétons leur permet de traverser la route cantonale.



MANQUE DE PRUDENCE

Ces élèves traversent sans trop de prudence la route. Ils semblent mettre en pratique l'observation : « Le piéton est le roi de la chaussée ! » Ce n'est pas entièrement faux.

Mais voilà... il manque un minimum de prudence.

L'automobiliste qui vient de la ville, sans rouler très vite, est surpris. J'ai

vu plusieurs voitures, dont le conducteur a dû donner un brusque coup de freins « glisser » sur la neige. Il s'en est fallu de peu que l'un ou l'autre de ces élèves ne soient renversés par un véhicule !

IL Y A UN PASSAGE SOUS-ROUTE

A quelque distance, au carrefour de La Matze, un passage sous-route a été aménagé. Il a coûté très cher. Mais il semble que l'on ait peur de l'utiliser.

Et puis ce qu'il y a de plus grave c'est de voir ces étudiants s'élancer sur la route sans utiliser le passage à piétons.

Il y a quelque chose à faire avant qu'un accident se produise !

— gé —
Notre photo : Une vue de la rue de Lausanne avec les élèves qui traversent la rue, les voitures qui circulent. Le passage à piétons se trouve en aval. Et, plus loin, le passage sous-route.

La TV et son « vibrato »

SION — Nous sommes sans doute nombreux à regretter d'avoir tourné le bouton de notre téléviseur en ce lundi soir. Curieux de nature, nous nous étions pourtant réjouis d'assister à cette fabuleuse première... que SSR et RTB avaient préparé avec tant d'amour.

Mon propos ne s'étendra pas sur les prises de vues qui, ailleurs, ont été accueillies avec très peu d'enthousiasme. Inutile également de rappeler la chorégraphie tout qu'esthétique des dorsomains traditionnelles « girls » tentant vainement de rehausser, sinon le niveau auditif, du moins le caractère visuel de cette « chose » qu'on appelle chanson moderne.

Faut-il vraiment croire que, pour être « dans le vent » il ne s'agit plus d'avoir le sens du beau ? Faut-il applaudir les promoteurs de « Vibrato » parce qu'ils offrent aux téléspectateurs ce que ceux-ci désirent ? Ou faut-il pointer un doigt accusateur en direction de ces mêmes promoteurs parce qu'ils font plus de mal que de bien avec leur piètre émission ?

« Ils n'ont point de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux. »

C'est à Boileau (Art Poétique) que nous devons ces vers. Pour moi — comme pour Boileau, je suppose — le serpent reste le serpent avec sa réputation de reptile dangereux.

A l'heure-même où le plus grand nombre de télévisions sont allumées, à l'instant-même où les parents tentent de goûter au repos en comptant sur des émissions qui, loin de vouloir prétendre à vulgariser de hautes théories scientifiques ou artistiques, devraient apporter dans le ménage de saines distractions. « Vibrato », saine émission dite de « variétés » ? Non, je crois plutôt à « Vibrato », invariable distraction néfaste. Les chansons interprétées au cours de ces trop longues minutes me rappellent étrangement « Ne brisez pas les fauteuils ! » C'est peut-être le genre idolé par les jeunes, par les moins de vingt ans. Si l'on désire à tout prix passer cette émission, qu'on n'attende pas que nous autres « croulants » nous revenions du travail. Qu'on la serve discrètement avant 18 heures. Discrètement, sans publicité, on fera moins de mal.

Qu'est-ce que la musique ? la bonne musique ? Peut-être a-t-on, aujourd'hui, perdu la notion de la valeur musicale. Référons-nous donc à nos pères.

« La musique, disent les Pythagoriciens, est la science de l'ordre en toutes choses. » Saint Augustin, quant à lui, prétend que la musique est l'art des mouvements bien exécutés. Mais il n'a certainement pas pensé aux mouvements des « pin-ups » qui se dégradent sur le petit écran sous le rythme d'une musique qui n'en est pas. Au XIIIe siècle, J. de Garlande fit plaisir aux mathématiciens en disant : « La musique est la science du nombre rapportée aux sons. » Plus tard, Leibnitz le rejoindra alors que J.-J. Rousseau

devait apporter au « Petit Larousse » cette définition : « La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. » Sincèrement, les chansons de « Vibrato » furent-elles agréables à nos oreilles ? J'ose même prétendre que cette musique-là, loin de sonner agréablement, est ridicule et peu sérieuse. La musique pourtant, selon Paul Dukas, est avant tout un art d'expression sérieuse et sublime.

Que nous sommes loin d'une bonne musique ! « Vibrato » — je le dis à regrets — est le type de la mauvaise émission par excellence. Et quand je dis « mauvaise », je pense non pas à une émission qui n'apporte rien, mais à l'émission qui apporte le mal. Ce qui est grave !

Le « serpent » de Boileau peut plaire aux têtes brûlées, à ceux qui « se veulent » libres (qui se veulent seulement), rien n'empêche que ce serpent est venimeux, qu'il faut le combattre, l'écartier.

Le seul espoir qui nous reste, c'est celui de savoir qu'il faut bien que jeunesse se passe. Mais, s'il-vous-plaît, n'intoxiquez pas avec ces idioties ceux qui sont revenus à la raison ! Vouloir — consciemment ou inconsciemment — renverser l'échelle des valeurs (mêmes musicales) sur le plan, sinon national, du moins romand, c'est faire preuve de fort mauvaise inspiration. Et dire qu'il faut l'association de deux organisations pour produire une telle sorte d'émission ! J'ose espérer que « Vibrato » n'aura pas de suite pareille à la première. Ce n'est vraiment pas une émission digne de la TV romande, encore moins des téléspectateurs romands.

N. LAGGER



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame
Célestine Marclay
née Rouiller**

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, l'ont réconfortée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé Dayer, au docteur Maye et à madame, à la classe 1899, à la classe 1911 dames, à la chorale de Choëx, au F. C. Saint-Maurice.

Choëx, janvier 1968.

†
Madame et Monsieur Lucien MARIE-THOZ-LAMBIEL et leurs enfants, à Sion, Genève, Berne et Athènes ;
Monsieur et Madame Léon LAMBIEL-WENGER et leur fils, à Aproz ;
Madame et Monsieur Maurice GASPOZ-LAMBIEL et leurs enfants et petit-enfant, à Sion, Genève et Sierre ;
Madame et Monsieur Werner ZUERCHER-LAMBIEL et leur fils à Berne ;
Monsieur et Madame Francis LAMBIEL-JACQUIER et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame René LAMBIEL-DAYER et leurs enfants, à Aproz ;
Monsieur Hubert LAMBIEL, à Riddes ;
Mademoiselle Eugénie LAMBIEL, à Iséables ;
Madame veuve Alice LAMBIEL-TOCHET et ses enfants et petits-enfants à Martigny et Lausanne ;
ainsi que les familles parentes et alliées LAMBIEL, MICHELET, DELEZE, CLERC, LATHION, PITTELOUD, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame veuve
Mathilde LAMBIEL**
née MICHELET

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère, belle-sœur et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 11 janvier 1968, dans sa 76e année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le samedi 13 janvier 1968, à 10 heures.

Départ du convoi funéraire à l'entrée du village, à 9 h 45.

Domicile mortuaire : chez Mme Berthe Mariéthoz, 24, Condémènes, Sion.

Au revoir, maman chérie, tes souffrances sont finies.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Tu seras toujours présente dans nos cœurs.
Veille sur nous.

†
**La société de secours
et d'entraide « L'Amitié »
de Chamaille d'Orsières**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Paul METROZ**

de Chamaille-Sembrancher.

Pour les obsèques, auxquelles les sociétaires sont priés d'assister, s'en référer à l'avis de la famille.



La bourgeoisie de Sion

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard LORETAN**

son dévoué chancelier

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 12 janvier, à 11 heures, à la cathédrale de Sion.

P 20471 S



L'entreprise Zenklusen-Zuchuat & Cie

a le pénible devoir de faire part du décès accidentel de son patron,

**Monsieur
Antoine ZENKLUSEN**

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



L'administration communale de Port-Valais

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
ANTOINE ZENKLUSEN**

conseiller général

Pour les obsèques consulter l'avis de famille.



**La classe 1895 de Sion
et environs**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard LORETAN**

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 20461 S



Madame Antoine ZENKLUSEN-SEYDOUX, ses enfants Antoinette, Willy et Serge, aux Evouettes ;
Monsieur et Madame Adolphe ZENKLUSEN-ZENKLUSEN, à Simplon-Village ;
Madame veuve Geneviève ZENKLUSEN, à Steg ;
Madame veuve Angèle SEYDOUX-PIGNAT, aux Evouettes ;
Monsieur l'abbé Jean ZENKLUSEN, curé de Staldenried ;

Les familles ZENKLUSEN, HENZEN, SCHNYDER (à Simplon-Village et Steg) SEYDOUX, PICON (à Ecublens et Genève), LIAND, ZUCHUAT (à Savièse), DAYER, GENOLET, AMACKER, EMERY (à Héremence, Sion et Crans), BUSSTEN, SEYDOUX, CLERC, PIGNAT, CORNUET, CURDY, PITTELET (à Port-Valais et Chessell), les familles parentes et alliées, font part, avec une profonde douleur, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur
Antoine ZENKLUSEN
entrepreneur**

leur regretté époux, père, fils, petit-fils, beau-fils, beau-frère, neveu, cousin, et parent bien-aimé, enlevé accidentellement à leur tendre affection, dans sa 43e année, muni des secours de la sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu aux Evouettes, le samedi 13 janvier 1968, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

VENTE au RABAIS

Prix du tonnerre

Grande vente autorisée du 15 au 27 janvier 1968



Action spéciale d'articles ménage

Un grand lot de porcelaine, faïence, céramique, poterie et verrerie

2.-

Dès le 15 janvier quelques jours de vente exceptionnels, des prix énormément baissés, de gros rabais, des marchandises de qualité, voilà ce dont vous profiterez à tous nos rayons et tables spéciales, aux conditions les plus avantageuses de ce début d'année !

Les vraies bonnes affaires à ne pas manquer !

Gonset

Rabais sur marchandises de saison non soldées

20%

Sur toute la confection dames, vestes et pantalons ski dames, sauf manteaux de pluie et articles daim et cuir.

10%

Sur confection messieurs et confection enfants

LUNDI 15 JANVIER

Ouverture de nos magasins dès 8 h.

MANTEAUX

pour dames, toutes tailles, tons mode, 1 très beau lot

159.- Soldés **100.-**

MANTEAUX

pour dames, façons diverses, un choix sensationnel à saisir

198.- Soldés **150.-**

DEUX-PIECES

pour dames, très belle qualité, unis ou fantaisie, petit prix

89.- Soldés **60.-**

FUSEAUX

pour dames, tous coloris et tailles, un beau lot à ne pas manquer

29.90 Soldés **20.-**

PULLOVERS

pour dames, tricot fin ou sport un très grand lot à choix

17.90 Soldés **10.-**

PULLOVERS

pour dames, pure laine, diolen ou dralon, toutes tailles et coloris

22.90 Soldés **15.-**

PULLOVERS

pour dames, cardigans ou pulls à col roulé, 1 beau lot à saisir

29.90 Soldés **20.-**

MANTEAUX

pour filles, lainage fantaisie, toutes tailles, coloris mode

49.- Soldés **30.-**

ROBES

pour fillettes, lainage uni ou imprimé, prix fortement réduit

49.- Soldés **20.-**

CABANS

pour filles ou garçons, chaud lainage, un très beau lot

45.- Soldés **30.-**

PANTALONS

pour garçons, peigné laine, dessin pied de poule, un lot unique

19.90 Soldés **15.-**

COLLANTS

Helanca uni ou fantaisie, très belle qualité, prix dérisoire depuis

5.95 Soldés **3.-**

ROBES

pour bébé, laine ou dralon, coloris rose ou ciel, prix très bas

10.90 Soldés **8.-**

ROBES

pour dames, façon très mode, une belle affaire à ne pas manquer

39.90 Soldés **25.-**

ROBES

pour dames, belle coupe, unies ou fantaisie, toutes tailles

79.- Soldés **50.-**

BLOUSES

pour dames, impressions mode, de très belles qualités à petit prix

22.90 Soldés **15.-**

JUPES

pour dames, unies ou fantaisie toutes tailles et coloris, à saisir

49.- Soldés **35.-**

Chemises de nuit

pour dames, nylon velouré coloris lingerie, une belle affaire

12.90 Soldés **9.-**

DUSTERS

pour dames, satin douillet impression fantaisie, toutes tailles

24.90 Soldés **15.-**

PYJAMAS

pour dames, satin douillet, confortables et chauds, prix réduit

29.90 Soldés **19.-**

Fonds de robes

pour dames, nylon 40 deniers, motifs incrustés, divers col. et tailles

7.95 Soldés **5.-**

SOUTIENS-GORGE

popeline blanche, bonnets piqués un très beau lot à saisir

5.95 Soldés **3.-**

GAINES

tubulaires, élastique 2 sens blanc ou ciel, une réelle affaire

6.95 Soldés **4.-**

BAS NYLON

lisse ou micro, une occasion sans précédent, tons mode, le lot de

6 paires pour **5.-**

SACS DE VILLE

cuir ou plastique, formes jeunes ou classiques, de beaux lots

24.90 Soldés **15.-**

FOURRES-TOUT

skaï Armosit ou Gobelin, fermeture éclair, une toute belle série

14.90 Soldés **10.-**

échos du valais

HAUT-VALAIS

LA SITUATION S'AGGRAVE DANS LE HAUT-PAYS

BRIGUE — Alors que mercredi soir tout laissait supposer que les conditions atmosphériques se seraient améliorées dans le Haut-Pays, il n'en fut vraiment rien puisque hier matin, il neigeait de plus belle tandis qu'une violente tempête allait s'accroissant à mesure que la journée avançait. A certains endroits, le vent était si fort que même les piétons avaient de la peine à se déplacer. Partout, où l'on s'efforce de libérer les voies de communications, l'on se demande si l'on arrivera une fois au bout des peines. En effet, dans la vallée de Conches où la circulation est encore plus ou moins possible jusqu'à Muenster,



Madame et Monsieur Georges Huber nous ont réservé une bien agréable surprise en venant nous rendre visite. Nous profitons de l'occasion pour féliciter ce couple si sympathique qui, d'un commun accord, œuvre pour le bien dans la Ville Eternelle. En effet, si Mme Huber, qui est l'auteur d'excellents livres, est une personnalité très connue et estimée dans le monde des lettres, elle participe encore à l'activité débordante de son mari qui est le seul et unique correspondant laïc de Rome au journal catholique « La Croix ». Et, à part de nombreuses autres activités journalistiques, il est le rédacteur apprécié de nos « Lettres de Rome ».

on a travaillé 48 heures sans interruption et sans avoir obtenu un grand succès car, à certains endroits, la chaussée se refermait derrière traxs, fraiseuses et chasse-neige. Là-haut — nous dit M. Aloys Imhasly, surveillant des routes — la situation est encore rendue critique par le fait qu'il existe de sérieux dangers d'avalanches.

STEINHAUS COUPE DU RESTE DU MONDE

Si hier les hameaux de Im Feld et Giesser, situés au fond de la vallée de Binn, étaient complètement isolés de même que les hauteurs de la vallée du Loetschen, Steinhäus — petite localité située après Muehlebach — est coupée du reste du monde. Une avalanche était descendue hier après-midi et avait obstrué la chaussée sur une grande distance. Par contre, le village de Binn peut être de nouveau atteint par la circulation automobile. Dans cette région, les libérateurs de la chaussée ont eu plus de chance que leurs collègues conchards car ces parages ont été abrités de la tourmente. C'est surtout cette dernière — nous précisons — qui gêne considérablement les différentes équipes de déblocage. Ces travailleurs ressentent déjà les fatigues des efforts fournis et l'on se demande franchement ce qu'il arriverait si cette situation allait persister quelques jours encore. Certains habitants semblent déjà regretter le bon vieux temps où l'on confectionnait soi-même le pain puisque dans les localités isolées cette matière principale commence à se faire rare.

LE CORRESPONDANT DE ROME DU NR PARTICIPE A L'APPROVISIONNEMENT

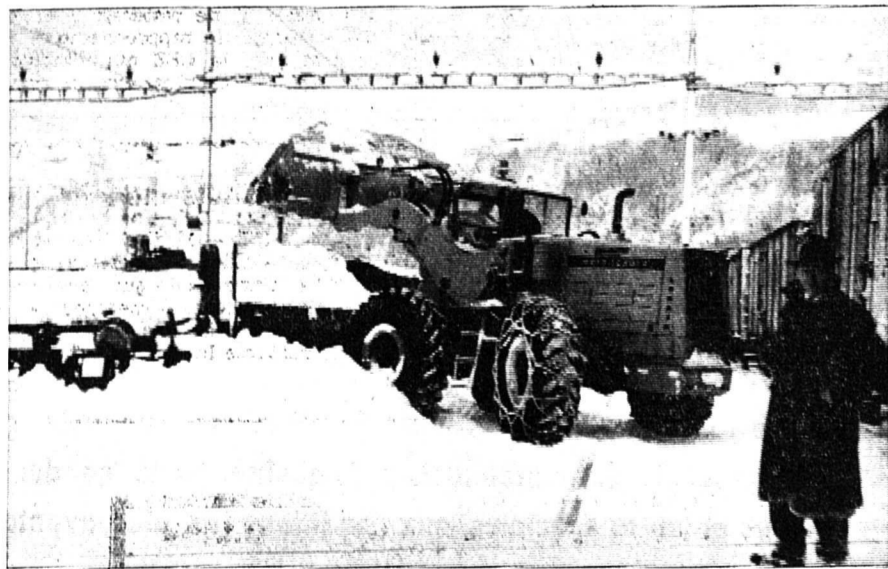
Notre excellent confrère et ami, M. Georges Huber et Madame, en vacances à Ferden dans le Loetschenthal, nous confirme que dans la station le pain commençait à faire défaut et qu'un bon nombre de chalets étaient privés d'électricité. Bien que cette situation — en ce qui concernait notre ami et sa compagne — ne les incommodât nullement, M. Huber oublie de préciser qu'il n'écouterait que son courage et son bon cœur pour se rendre à ski, de son lieu de séjour à Goppenstein, pour en ramener des victuailles. Ce geste de solidarité a été tout particulièrement apprécié par les habitants du lieu. En signe de reconnaissance, ces derniers mirent à la disposition du couple — qui devait rejoindre Rome — une chenillette qui les transporta à travers les avalanches jusqu'à Wiler d'où l'auto postale peut encore assurer la correspondance jusqu'à Goppenstein. Lors de la visite que ces deux personnalités ont réservée à la rédaction du NR du Haut, Mme Huber nous confia qu'elle se souviendrait encore longtemps de ce voyage improvisé, juchés sur le véhicule risquant à chaque instant d'être emporté par une avalanche ou de se retourner tant l'état du parcours se trouve être accidenté.

AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMÈDES

C'est ce slogan qui semble avoir été observé au pied de la lettre par le chef du district de Brigue, M. Fritz Blaser, le grand responsable du déblocage de la neige dans la gare de triage de la cité du Simplon. En effet si, depuis trois jours, 200 ouvriers — 125 travaillant de jour et 75 la nuit — luttent avec l'énergie du désespoir afin de libérer de l'importante couche de neige les principales installations

de ce grand nœud ferroviaire où normalement des milliers de tonnes de marchandises sont quotidiennement triées et d'innombrables trains formés, pour la première fois — croyons-nous — dans l'histoire du chemin de fer, on a encore fait appel à un puissant trax qui — carrément introduit sur les voies — charge la neige sur les wagons. Cette disposition a été prise hier devant le sérieux de la situation puisque là aussi d'importants problèmes se posent. Que l'on songe simplement que l'usine de la Lonza travaille actuellement au ralenti parce que les véhicules utilisés pour le transport de la marchandise sont sérieusement retardés par les conditions atmosphériques et parce que la gare de triage brigande n'est momentanément pas en mesure de pouvoir recevoir tout l'important tonnage devant y parvenir normalement. Rien d'étonnant donc si les responsables ferroviaires utilisent actuellement les grands moyens. Puisse-t-ils y réussir dans les plus brefs délais.

Comme au moment où nous écrivons ces lignes la tempête fait de plus en plus rage dans le Haut, il faut admettre que contrairement à ce que nous espérions, la situation prend une tournure vraiment sérieuse.



Aux grands maux, les grands remèdes : voir un puissant trax à travers les voies d'une gare de triage est assez rare pour qu'on le signale.



Les hommes de neige s'efforcent de libérer les endroits où la machine ne peut pas approcher.

DE VALERE A TOURBILLON

La conscience professionnelle !

Elle existe. Elle se manifeste dans toutes les professions. Et l'on parle souvent d'elle ! Quelquefois c'est pour regretter la situation d'antan. D'autres fois, c'est pour dire que la situation actuelle est brillante. Il est difficile de faire des comparaisons. La vie a tellement évolué. De profondes modifications sont intervenues. Les organisations professionnelles, les maîtres d'apprentissage, les patrons ne manquent aucune occasion d'insister sur « la conscience professionnelle ». C'est un grand principe à respecter et à mettre journalièrement en pratique.

Bien sûr, il n'y a pas de règles absolues. Des exceptions interviennent pour justifier l'énoncé de la règle.

La conscience professionnelle d'une sommelière s'est manifestée sérieusement il y a deux jours.

Les patrons de l'établissement — une fois n'est pas coutume — sont invités chez des amis. En quittant l'établissement, ils font les dernières recommandations à la sommelière.

— Nous ne rentrerons pas très tôt. — A 23 heures vous fermerez les portes et vous irez vous coucher. Fermez à l'heure car la police fait des contrôles assez souvent.

— Oui monsieur.

A 23 heures, la sommelière fait la fermeture. C'est facile car il n'y a pas de client. Après la ronde des fêtes, les clients sont moins nombreux. Le portemonnaie a pris un coup dur. Janvier, c'est le mois le plus long.

Mais voilà, les patrons ont oublié de lui laisser le trousseau de clefs.

Que faire ?

Notre brave sommelière éteint les lumières sauf la petite lampe de la table ronde. Elle lit un moment puis, fatiguée, elle s'endort. Vers 3 heures du matin, deux agents sont de passage dans le secteur. Voyant un filet de lumière à l'intérieur de l'établissement l'un des agents ouvre la porte et entre.

Il trouve la sommelière endormie sur la table.

Et la réveille.

Et celle-ci lui raconte la petite aventure.

N'est-ce pas de la conscience professionnelle.

— gé —

Un nouveau pas vers la concentration de la presse

BRIGUE — Un nouveau pas vient d'être accompli dans le domaine de la concentration de la presse.

En effet, dans leur dernière édition, le « Walliser Bote », organe conservateur paraissant à Viège et le « Walliser Volksfreund » organe chrétien-social paraissant à Naters annoncent qu'à l'avenir ils publieront sous le titre « Geschaefstblatt » un supplément commun chaque vendredi.

Ce supplément est principalement destiné aux annonceurs de la région.

Déclaration

Afin de couper court à toute discussion concernant l'article paru dans le « NR » du 10 janvier écoulé au sujet de Gondo, le soussigné précise qu'il n'est pas l'auteur de cette information dénuée de fondement. Gondo, le 11 janvier 1968.

Ulysse Jordan

CINEMA CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 8 au dimanche 14 janvier
En grande première valaisanne en même temps que Paris-Bruxelles-Genève-Lausanne, Louis de Funès, plus drôle que jamais dans :

Les grandes vacances

Le boum du rire 1968.
Scope couleurs. Faveurs suspendues
16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du lundi 8 au dimanche 14 janvier
Gérard Barray, Geneviève Casile,
Terence Morgan dans

Tonnerre dans l'océan Indien

Saint-Malo est en liesse, car le fameux Robert Surcouf rentre à Saint-Malo.
Parlé français - Scope couleurs
16 ans révolus

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 10 janvier au dimanche 14 janvier
Lex Barker - Senta Berger - Paul Guers dans

Kali-Yug, la déesse de la vengeance

Tous les mystères de l'Inde fabuleuse
Parlé français - Eastmancolor
16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 14 - 16 ans révolus
Charlton Heston et Laurence Olivier dans

KHARTOUM

L'héroïque histoire d'un grand soldat
Prix imposés 4 fr. et 5 fr.

★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 14 - 16 ans révolus
Un classique du western
LES GRANDS ESPACES
de William Wyler avec Gregory Peck

★ Cinéma d'Ardon ★

Samedi et dimanche 20 h. 30
16 ans révolus
En scope-couleurs avec Gina Lollobrigida - Frank Sinatra - Steve Mc Queen dans

La proie des vautours

Le récit d'un grand amour dans la guerre sans fin du sud-est asiatique

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir : Relâche.
Samedi et dimanche
DEUX HEURES A TUER

★ Saxon - Rex ★

Jusqu'à dimanche 14 - 18 ans révolus
L'actrice de l'année, Julie Christie dans

DARLING

Un film d'adultes, pour des adultes

★ Fully - Michel ★

Jusqu'à dimanche 14 - 18 ans révolus
Jean Gabin et Nadja Tiller dans

Du rififi à Paname

Un classique du film policier

★ St-Maurice - Roxy ★

16 ans révolus
Vendredi, samedi à 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30
Jean Marais - Mylène Demongeot
Louis de Funès

Fantomas contre Scotland Yard

En franscope - Eastmancolor
«Suspens», coups de théâtre, bagarres séquences comiques, numéros désopilants de Louis de Funès et exploits sportifs de Jean Marais

★ Troistorrents-Forum ★

Samedi et dimanche à 20 h. 30
Un tout grand western, avec John Wayne et Dean Martin

Les 4 fils de Katie Elder

Un film puissant... captivant... enthousiasmant!
En cinémascope et couleurs

★ Monthey - Montheolo ★

Jamais film plus angoissant, plus stupéfiant n'a été projeté

Technique d'un meurtre

(The Killer)
Franco Nero - Rob. Webber
Jeanne Valérie
Scope-couleurs - 18 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Troisième semaine du plus grand succès :

LE DOCTEUR JIVAGO

Omar Shariff, Julie Christie, Géraldine Chaplin
3 h. 40 d'un spectacle incomparable!
16 ans révolus.
Tous les soirs à 20 h. précises.
Scope couleurs

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus
Avec Jean Gabin le faux monnaieur
Le jardinier d'Argenteuil
Liselotte Pulver - Curd Jurgens

De nouveau des jaseurs en Suisse

SEMPACH. — Pour la troisième fois en quatre ans des jaseurs boréaux, envahissent notre pays alors qu'auparavant cela n'arrivait qu'une fois tous les dix ans à peu près. Depuis Noël, la station ornithologique de Suisse à Sempach, reçoit journalièrement des observations de vols plus ou moins importants et elles ont tellement augmenté ces derniers jours que l'on peut à nouveau parler d'une véritable invasion. C'est pourquoi la station ornithologique prie le public de bien vouloir lui communiquer les observations faites au sujet des jaseurs, en indiquant leur nombre, la durée de leur séjour et la nourriture qu'ils ont prise. Le jaseur, qui a environ la taille d'un étourneau et une coloration générale brun-rouge, est facilement reconnaissable à sa huppe, à la bande terminale jaune de la queue, aux pattes tachées b'anc-jaune-rouge des ailes ainsi qu'à son sifflement clair et roulé.

Vol de fourrures

ZURICH. — Un inconnu a enfoncé la vitrine d'un magasin de fourrures situé en plein centre de Zurich, et s'est emparé d'un manteau d'Astrakan et d'autres petites fourrures, représentant une valeur de 3 500 francs. C'est la troisième fois depuis le printemps dernier, que ce magasin est cambriolé.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

L'OFFENSIVE DE L'HIVER

PARIS — Le froid continue à s'installer en Europe et si on a pu constater dans quelques pays un léger adoucissement de la température, il s'est finalement traduit par de nouvelles chutes de neige.

LA POLOGNE, quant à elle, connaît une sévère vague de froid. A Cracovie, le thermomètre est descendu à -31.

EN BULGARIE, malgré une légère régression de la température, la neige continue à tomber sur la plus grande partie du pays.

Il en est de même EN ALLEMAGNE DE L'OUEST, où de nombreuses voitures sont complètement ensevelies. EN ALLEMAGNE DE L'EST, le trafic en direction de Berlin est complètement paralysé. Le canal de la Jade, en Allemagne du Nord, est recouvert de 25 centimètres de glace.

Une partie du réseau routier ITALIEN est paralysé. De nombreux villages sont isolés en Toscane, dans les Abruzzes et en Calabre. A Rome, les voies consulaires et l'autoroute du Soleil (Rome-Naples) ne sont praticables qu'avec des chaînes.

Il neige EN TUNISIE et EN ALGERIE où une vague de froid s'est brusquement abattue.

Seul, LE PORTUGAL reste privilégié. Il fait plus de 10 degrés à Lisbonne où le temps se maintient au beau.

Le temps s'est radouci sur de nombreuses régions de FRANCE, mais cela entraîne de nouvelles chutes de neige avec la formation de congères causées par un vent violent sur les routes de montagne.

Dans le Centre, à Saint-Chély d'Aubrac (1300 m d'altitude), 120 enfants de classes de neige sont bloqués depuis quatre jours dans des conditions précaires avec leurs moniteurs. La tempête n'a pas permis aux hélicoptères d'atterrir.

A Paris, où il y a trois ans, les services publics avaient été surpris par une brusque chute de neige, et où, de ce fait, la circulation avait été particulièrement perturbée, cinq gendarmes scrutent le ciel jour et nuit afin de donner l'alerte aux premiers flocons de neige. La Seine est toujours en crue et une péniche hollandaise, déviée par un violent courant, s'est plaquée entre les deux arches du pont Saint-Michel.

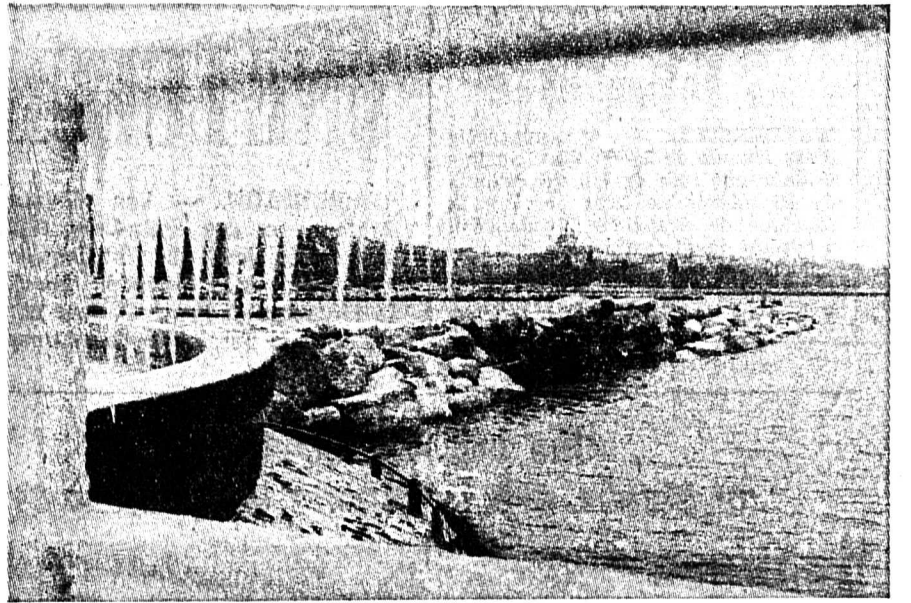
A Marseille, où le froid est très vif, le vent continue à souffler avec force, perturbant l'arrivée des navires.

LA NEIGE ET LES AVALANCHES DANS LE PAYS D'URI

ALTDORF — La situation dans le pays d'Uri devient de plus en plus menaçante, vue que les chutes de neige de ces derniers jours ont accru le danger des avalanches. La neige est tombée pendant toute la journée de jeudi et toutes les vallées et les monts ont été balayés par des vents et des bourrasques d'une rare violence. Une avalanche s'est produite notamment près de Wassen et a recouvert la route du St-Gothard qui venait d'être rouverte à la circulation. La circulation des trains sur la ligne du St-Gothard a été également considérablement entravée par la neige et le vent, vu que les installations des voies dans les gares n'ont pu être dégagées qu'avec peine.

Une avalanche s'est également détachée de la région située au-dessus de Silenen. Elle s'est avancée jusque devant l'église, arrachant dans sa course une écurie et occasionnant de gros dégâts dans les forêts de la région. La situation est également inquiétante dans le Maderanthal où de nombreuses avalanches sont descendues, causant aussi des dégâts aux forêts. Des mesures de sécurité sont prises. C'est ainsi que plusieurs maisons du village de Bristen ont dû être évacuées.

Jeux de glace après la tempête



Le calme est revenu sur Genève après la tempête sibérienne que la ville a essuyée mercredi. Notre photographe s'est aventuré sur les quais genevois où les vagues du lac tourmenté d'hier ont gelé, et le spectacle ainsi offert aux promeneurs courageux et ne craignant pas le froid, est très varié.

A cause de la neige, le parcage des voitures interdit dans les rues de La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS. — En raison des conditions extraordinaires d'enneigement, et du fait que les véhicules parqués au bord de la chaussée sont le principal obstacle au déblocage toujours plus difficile de la neige, les autorités de La Chaux-de-Fonds ont décrété jeudi une interdiction générale et immédiate de stationnement dans toute la ville.

Une exception est faite cependant pour les automobilistes dépourvus de garage, auxquels certains emplacements de places limités sont réservés.

Les véhicules stationnés en dépit de l'interdiction seront déplacés par la police aux frais des propriétaires, et ces derniers dénoncés.

Le danger d'avalanches subsiste : Des régions évacuées

SILENEN. — Plusieurs avalanches sont déjà descendues dans la vaste commune de Silenen. Devant le danger, les autorités ont ordonné jeudi plusieurs évacuations dans les régions de Silenen, de Bristen et du Maderanthal.

Le réquisitoire au procès de Moscou

SÉVÈRES PEINES DEMANDÉES CONTRE LES JEUNES ÉCRIVAINS

MOSCOU — Le procureur de la ville de Moscou, M. Guennadi Terekhov, a demandé hier parès-midi, à l'issue du réquisitoire qu'il a prononcé au procès des quatre jeunes Soviétiques, les condamnations suivantes :

- pour Youri Galanskov, 7 ans de privation de liberté;
- pour Alexandre Guinzbourg, 5 ans;
- pour Alexis Dobrovolsky, deux ans;

— pour Viera Lachkova, un an. Etant donné que V. Lachkova est emprisonnée depuis près d'un an, elle serait relaxée après le procès.

Le réquisitoire du procureur a duré deux heures, apprend-on de bonne source. A 18 h 30, une suspension de séance a été décidée.

LES PLAIDOIRIES

La quatrième journée s'est terminée jeudi soir par la plaidoirie de deux avocats de la défense qui ont parlé chacun 45 minutes.

Selon les témoins, le défenseur d'Alexis Dobrovolsky, Me Chveisky, a fait remarquer à la cour que son client avait plaidé « coupable » et exprimé ses regrets. Compte-tenu de ces circonstances, Me Chveisky a demandé la clémence du jury.

Me Arla, défenseur de Vera Lachkova, de son côté, indique-t-on, souligné l'extrême jeunesse de sa cliente, précisant que les actes de l'accusée n'étaient pas délibérés et n'avaient qu'un rapport indirect avec l'accusation principale.

Le procès se poursuivra vendredi

matin par les plaidoiries des deux autres avocats de la défense : Me Zolotoukhine, avocat d'Alexandre Guinzbourg et Me Kaminskaya, avocat de Youri Galanskov. Peu d'informations ont filtré sur le réquisitoire du procureur de Moscou, M. Guennadi Terekhov. Selon des témoins présents à l'audience, le procureur aurait déclaré qu'il considérait Youri Galanskov comme le chef des inculpés car c'est lui qui possédait les dollars remis par le N.T.S., les autres n'ayant touché que les roubles.

Le verdict pourrait être rendu dans la journée.

PROTESTATION D'ECRIVAINS SUEDOIS CONTRE LE PROCES DES ECRIVAINS SOVIETIQUES

STOCKHOLM — Une association d'écrivains suédois récemment constituée, le « Centre des écrivains », a adressé jeudi un télégramme à M. Alexis Kosyguine, premier ministre soviétique, pour protester contre le procès actuellement intenté à Moscou à quatre jeunes écrivains soviétiques, apprenait-on jeudi soir à Stockholm.

La Suisse et l'intégration européenne

ZURICH — Dans le cadre d'un séminaire organisé par le Crédit suisse à Zurich, les représentants de l'économie — industrie, commerce et banques — ainsi que des autorités fédérales ont pris position au sujet de l'intégration européenne progressive.

La première partie était vouée à quelques conférences ayant pour but d'indiquer la situation actuelle et la ligne à suivre, alors que la discussion générale présidée par M. E. Reinhardt, président de la Direction générale du Crédit suisse, a permis de se faire une idée des tâches que l'économie suisse devra résoudre en vue d'éviter tout décalage dans cette intégration européenne quelle que soit la position des deux blocs économiques.

LES ASPECTS DU DROIT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Il a été donné d'abord un aperçu sur la position de la Suisse du point de vue du droit international et du droit suisse en fonction d'une adhé-

sion quelconque de la Suisse à la CEE par le professeur D. Schindler, de l'Université de Zurich. L'orateur a souligné notamment qu'en établissant des relations plus étroites avec la CEE, la Suisse devrait faire valoir, étant donné son statut, les réserves suivantes :

1. Le droit à la neutralité en cas de mesures économiques, mais à caractère plutôt politique.
2. Le droit aux mesures préventives en vue d'assurer les réserves de guerre.
3. Le droit à la neutralité en général en cas de conflit militaire qui garantirait la liberté et donc le droit de ne pas appliquer les mesures prises et prévues par le contrat avec la CEE, étant alors en contradiction avec le principe de neutralité ou le droit de pouvoir suspendre la validité du contrat ou même de le dénoncer.

Etant donné qu'une entrée à la CEE serait, surtout dans les circonstances

actuelles et après le deuxième refus à la Grande-Bretagne, hors de toute discussion, pour la Suisse, M. Schindler a relevé que même les possibilités d'une association ayant évidemment pour base conforme au GATT une union douanière ou une zone de libre échange, ont été abandonnées par la Suisse bien que quelques années plus tôt une telle possibilité ait été envisagée. Ainsi, il ne resterait que la troisième forme de rapprochement, soit le contrat avec la CEE qui n'inclut donc pas de liaison plus étroite entre les partenaires.

Chute mortelle

LAUSANNE. — M. Carl Naef, constructeur au Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne, victime d'une chute sur la neige, le 3 janvier, a succombé, mercredi, à l'hôpital cantonal, à l'âge de 68 ans. Une côte fracturée lui avait perforé un poulmon.

Arrivée remarquée à l'aéroport de Genève



En effet, en provenance de Paris, le célèbre couple Ursula Andress - J.-P. Belmondo est arrivé à Genève mercredi soir. Voici Ursula et Belbel lors de cette arrivée.

Le trafic aérien bernois dans une impasse

BERNE. — Lors d'une conférence de presse donnée jeudi au Belpmoos, M. Wirz, président la société d'aviation bernoise « Alpar » a déclaré que le trafic aérien de Berne se trouvait actuellement dans une impasse, à cause surtout de la forte régression du trafic « charter », celle-ci étant due elle-même à l'insuffisance de l'aérodrome du Belpmoos.

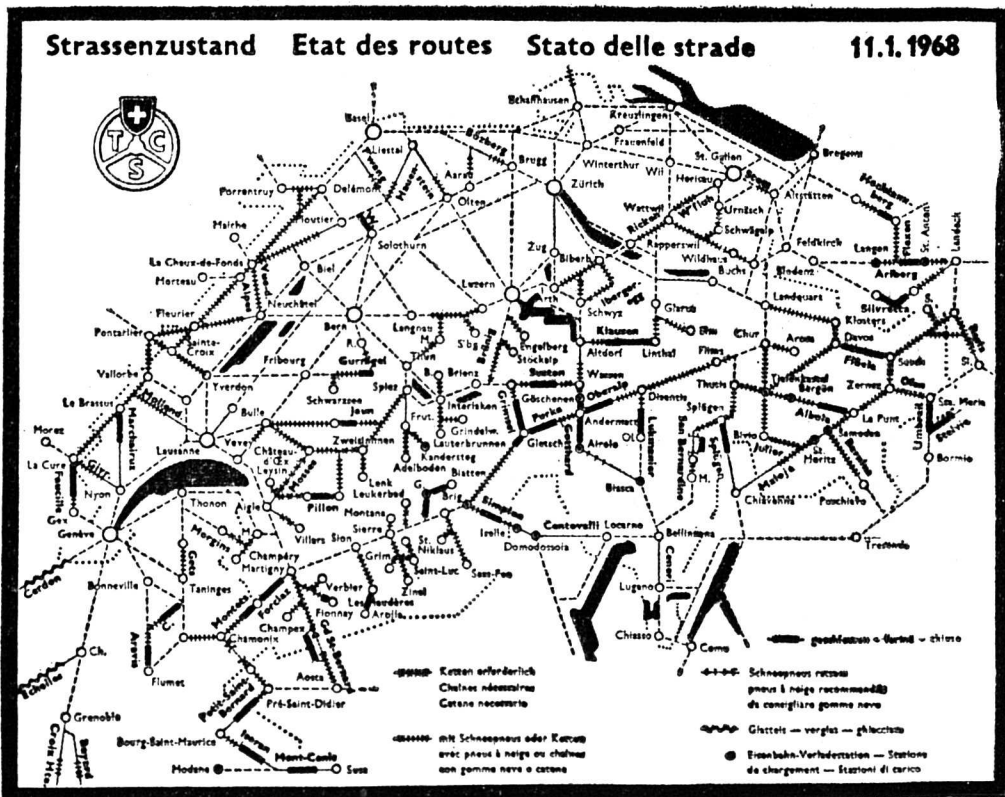
Ainsi, la compagnie charter britannique « Autair » qui avait l'intention de poursuivre cet hiver ses vols Londres-Berne, a dû y renoncer en raison des prescriptions de sécurité internationales et a décidé de diriger ses avions sur Bâle, bien entendu au détriment du tourisme oberlandais.

En conclusion, la société « Alpar » estime que si la Ville fédérale ne veut

pas être exclue du circuit aérien, elle doit absolument remplacer l'actuelle place de Belp par un nouvel aérodrome, le projet Rosshausen lui paraissant tout particulièrement indiqué.

Vaccinations contre la rage dans le canton de Soleure

SOLEURE. — Le Département de l'agriculture du canton de Soleure a ordonné la vaccination contre la rage de tous les chiens de plus de cinq mois dans les districts de Dorneck et de Thierstein, à la frontière alsacienne. La vaccination des chats est facultative. Enfin, la chasse aux renards est prolongée du 29 février au 15 mars.



NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Explosion
d'un réservoir
d'eau chaude
de 50 000 litres

WAEDENSWIL. — Un réservoir d'eau chaude de 50 000 litres, installé dans une tour de ciment de près de 15 mètres de haut derrière la fabrique de draps de Waedenswil, a explosé jeudi matin pour une raison encore inconnue.

Personne n'a été blessé, mais il y a pour 40 000 francs de dégâts.

Brown-Rusk: entretiens francs et confidentiels
UNE LUEUR D'ESPOIR POUR LA PAIX AU VIETNAM

WASHINGTON. — Les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, MM. George Brown et Dean Rusk, se sont rencontrés jeudi à Washington pour d'importants entretiens consacrés notamment à la réduction des dépenses militaires britanniques, ainsi qu'à la situation au Proche-Orient et au Vietnam. Les deux hommes d'Etat ont examiné la possibilité de pourparlers de paix auxquels le Vietnam du Nord s'est déclaré prêt il y a deux semaines à la condition que les Etats-Unis cessent leurs bombardements aériens.

Cette conversation de deux heures et demie, a déclaré M. Brown, a permis de mieux connaître les vues personnelles des deux ministres. Le secrétaire au Foreign Office a cependant refusé, en raison du caractère extrêmement franc et confidentiel de l'entretien, de faire le moindre commentaire sur les problèmes du système de défense britannique à l'est de Suez ou du Vietnam.

M. George Brown a cependant déclaré qu'il était très au courant des sondages de paix actuellement en cours. Se référant particulièrement à la récente déclaration du ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam, M. Nguyen Duy Trinh, le chef de la diplomatie britannique a dit : « Il est clair qu'une partie de cette déclaration semble indiquer que Hanoï a modifié ses vues d'une manière significative. En revanche, d'autres points de cette déclaration ne sont pas aussi encourageants. » M. Brown a souligné qu'il était important de poursuivre l'acquisition afin de se rendre compte si les propos peuvent constituer l'amorce d'une négociation.

Finalement, M. Brown, coprésident de la conférence de Genève, n'a fait aucun commentaire sur la possibilité de renforcer la commission de contrôle des frontières du Cambodge. On rappelle que dans une note parvenue mercredi à Washington, le gouvernement du Cambodge s'est déclaré favorable

au prêt par les Etats-Unis de deux hélicoptères à la C.I.C., sous réserve de l'acceptation finale de cette offre américaine par la commission de contrôle elle-même, et par la Grande-Bretagne et l'Union soviétique en tant que coprésidents de la conférence de Genève.

LA REBELLION S'INTENSIFIE
DANS LE NORD DU SIAM

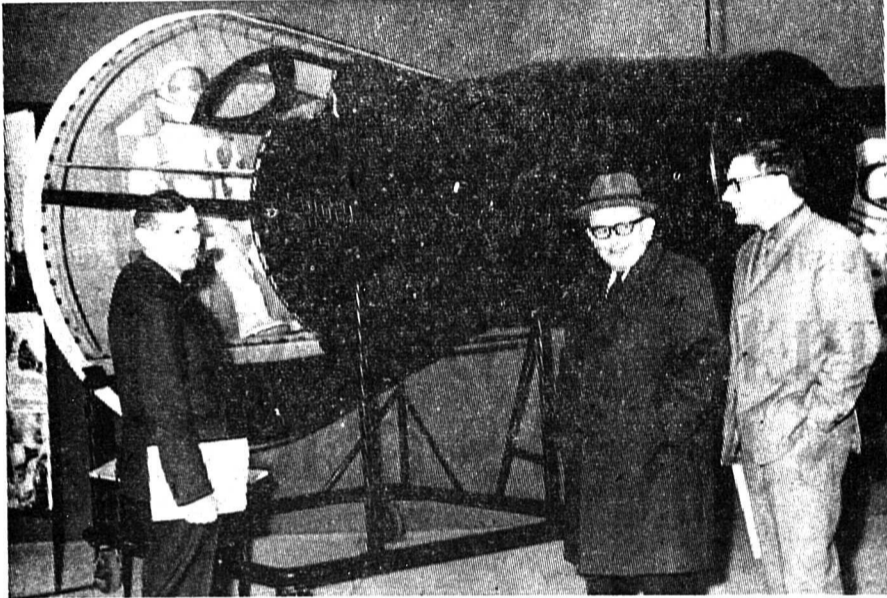
BANGKOK. — De nouveaux combats entre troupes gouvernementales et rebelles des tribus Meo (qualifiés de communistes) se sont déroulés ces derniers temps dans la jungle montagneuse de la province de Nan, dans le nord de

la Thaïlande, près de la frontière du Laos.

Trente soldats gouvernementaux ont été tués et au moins quinze autres blessés.

Un certain nombre de policiers ont aussi perdu la vie. Le général Praphas Charusathien, ministre thaïlandais de l'Intérieur a dit à la presse qu'il était difficile d'évaluer les effectifs Meo, mais qu'au moins 400 membres de ces tribus avaient pénétré du Laos dans la province de Nan.

L'armée gouvernementale aurait saisi des armes de fabrication chinoise et soviétique. Les pertes des rebelles ne sont pas connues.

Une capsule Gemini
au Musée des transports de Lucerne

A l'occasion d'une conférence de presse sur l'orientation du Musée des Transports pour l'année 1968, M. Waldis, directeur, a présenté une réplique de la capsule « Gemini », de grandeur nature qui est exposée au célèbre musée du 11 janvier au 15 février 1968, avant de partir pour Genève où les visiteurs du prochain Salon de l'Auto auront tout loisir de l'admirer. NOTRE PHOTO : M. Waldis, directeur du musée des transports, présentant la capsule « Gemini ».

Pseudo-dentiste condamné

AUGSBOURG. — Un tribunal d'Augsbourg vient de condamner un Allemand de 28 ans, à quatre mois de prison avec sursis pour escroquerie, falsification de documents et usurpation de titre universitaire.

L'accusé, après avoir suivi des cours de lettres à l'Université d'Augsbourg, se rendit à Flawil, près de Saint-Gall, où un faux diplôme acheté 400 francs suisses lui permit de devenir l'assistant d'un dentiste de cette localité. C'est une affaire de fabrication de prothèse qui, ayant opposé les deux hommes, permit de démasquer le faux dentiste.

M. Kiesinger se rendra
prochainement à Rome

ROME. — M. Kurt-Georg Kiesinger, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, se rendra en visite officielle à Rome les 1er et 2 février à l'invitation de M. Aldo Moro, président du Conseil italien.

● ATTENTAT A MADRID

MADRID. — Deux petites bombes ont explosé jeudi à midi à l'université de Madrid, dans un autobus, à bord duquel se trouvaient cinquante personnes, en majorité des étudiants. Il n'y a pas eu de victimes, les voyageurs ayant pu quitter le véhicule à temps.

Les Etats-Unis douaniers
des représailles douanières
contre la C.E.E.

WASHINGTON. — Le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Orville Freeman, a affirmé jeudi que les Etats-Unis seront obligés de prendre des mesures de représailles si certains pays, notamment ceux du Marché commun, continuent à s'écarter des règles normales du commerce dans le secteur agricole.

● ECHANGE DE PRISONNIERS

GENEVE. — Les gouvernements de la RAU et d'Israël ont fait savoir qu'ils étaient prêts à procéder à un échange général des prisonniers de guerre détenus de part et d'autre, annonce le comité international de la Croix-Rouge dans un communiqué.

La «grande» entente franco-russe

MOSCOU. — Les espoirs placés dans la coopération franco-soviétique se réalisent, a affirmé jeudi soir à Moscou M. Michel Debré, ministre français de l'économie et des finances, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue des travaux de la grande commission franco-soviétique.

Après avoir souligné que « les différences de structure entre les deux Etats n'avaient pas été un obstacle », M. Debré a développé les cinq points suivants :

1) Son entretien avec M. Kossyguine : « nous avons procédé à un examen très complet des travaux de la grande commission et des perspectives

de la coopération, et passé en revue certains problèmes internationaux de caractère économique. Il y avait beaucoup à dire et le temps a paru court. L'entretien a duré une heure et quart, a-t-on indiqué de source française.

2) La télévision en couleurs : « C'est l'objet de tous nos soucis, parce qu'il débouche la technique pour pénétrer dans le politique et parce qu'il groupe, en une expérience unique, une quadruple coopération : commerce, technique, culture et industrie ». Nous avons eu des conversations prolongées pour mettre un point final à certaines difficultés, hâter la résolution d'autres. La discussion n'est pas interrompue ».

3) Les échanges commerciaux franco-soviétiques : 85 pour cent des échanges prévus par l'accord quinquennal de 1964 avaient été réalisés fin 1967, a indiqué M. Debré. A la fin de la période prévue par l'accord, l'URSS aura acheté pour un milliard de francs d'équipements français en plus des trois milliards et demi de francs initialement prévus.

4) Brevets et licences : « L'accord est pratiquement réalisé et sera mis au point définitivement par la petite commission au cours de sa session de printemps ».

5) Les difficultés monétaires en Occident : « Les rapports entre la France et l'URSS ont été bâtis au départ avec la volonté d'être indépendants de la conjoncture et des circonstances. Celles-ci ont peu de prise sur notre politique à long terme ».

Auparavant, M. Vladimir Kiriline, interlocuteur soviétique de M. Debré, avait souligné de son côté que « pour l'URSS, la coopération franco-soviétique était bâtie pour une longue période et soustraite à l'influence des circonstances extérieures ».

A propos des échanges commerciaux entre les deux pays, M. Kiriline avait précisé qu'à la fin de 1968, l'URSS devrait fixer les grandes lignes de son prochain plan quinquennal 1970-75 et qu'elle portait donc « un grand intérêt à la coopération franco-soviétique et aux entretiens actuels qui permettent de définir dans quelle proportion la France couvrira les importations soviétiques ».

Au tunnel du San Bernardino

Chute de glace dans
la cheminée d'aération

COIRE. — Ouvert à la circulation le 1er décembre dernier, le tunnel du San-Bernardino a fait jusqu'ici ses preuves. Les premières expériences de son exploitation ont été favorables. A part quelques infractions à la discipline qui ont rendu nécessaire l'intervention de la police des routes, le trafic s'est déroulé sans incidents et sans de grosses perturbations.

Toutefois, à l'heure actuelle, il convient d'attirer l'attention des responsables du trafic sur la formation de glace en différents endroits. Certes, la chaussée peut être facilement débarrassée du verglas et de la glace mais en revanche, de grosses masses de glace peuvent se former dans les cheminées d'aération. C'est ainsi qu'au début de janvier, de gros glaçons se sont formés dans cette cheminée de 400 mètres de haut et sont tombés dans le « piège à glaçons », bouchant ainsi l'installation d'aération. Il est possible que cela soit dû au fait que de l'eau se soit infiltrée dans la galerie. Toutefois, ce phénomène n'a pas eu pour effet de porter atteinte à la circulation dans le tunnel. Les travaux entrepris pour remédier à ces inconvénients sont activement poussés.

Le président Johnson
décide de réduire
de 100 millions
de dollars
l'aide à l'étranger

AUSTIN (Texas). — Le président Johnson a demandé jeudi à M. William Gaud, son principal conseiller en matière d'aide américaine à l'étranger de réduire les dépenses d'aide en dollars d'au moins 100 millions de dollars par rapport à l'année 1967.

Un basset « abat »
le fils de son maître

MUNICH. — Tragique accident à Rottal, en Bavière, où un chien basset a « tué » le fils de son maître. Père et fils venaient de descendre de voiture, dans une réserve de gibier, et s'apprêtaient à aller nourrir des animaux, quand un basset sauta sur une carabine, déposée sur le siège arrière. Un coup partit, qui tua le garçonnet.

Il n'y aurait pas de survivants

BATTLE MOUNTAIN (Nevada) Une colonne de secours a atteint, jeudi, l'épave calcinée du quadrimoteur C-54 du corps des « Marines » qui s'est écrasé mercredi, sur les pentes du mont Tobin (3040 m) après avoir lancé un dernier appel de détresse à 22 h. 30.

Le pilote avait signalé, alors qu'il survolait le nord-est du Nevada, qu'il était aveuglé par une tempête de neige d'une rare violence et que l'appareil perdait régulièrement de l'altitude, les commandes de profondeur étant prises par le givre.

Le C-54 qui transportait 18 militaires et se rendait de la base aérienne de Buckley (Colorado), à Seattle (Etat de Washington) a vraisemblablement percuté de plein fouet la face est du mont Tobin, à une trentaine de km de Battle Mountain, puis a glissé sur une distance de cent mètres environ, avant de s'écraser dans un ravin encaissé où il a pris feu.

D'après la colonne de secours, il n'y aurait aucun survivant.

Quel poisson !

BREST. — Le chalutier français « Fomalhaut », de La Rochelle, a pris mercredi dans son filet... un sous-marin. Le submersible, le « Grampus », de nationalité britannique, a fait surface aussitôt après. Il a fallu plus de trois heures pour séparer le bateau de pêche du sous-marin péché. L'équipage français ne parlant pas anglais et réciproquement, il a fallu un interprète: ce fut un avion venu spécialement de la base de Lann Bihoué.

● M. JACOB MALIK NOMME REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'URSS A L'ONU

MOSCOU. — M. Jacob Malik, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, a été nommé représentant permanent aux Nations Unies.

● LE CONGO ROMPT LES RELATIONS AVEC LE ROUANDA

KINSHASA. — On annonce officiellement que le Congo-Kinshasa a décidé de rompre les relations diplomatiques avec le Rouanda.

Greffe totale du pancréas réussie

MONTPELLIER. — Pour la première fois, une greffe totale du pancréas a été pratiquée sur un chien qui, cinq mois après l'intervention, survit de manière satisfaisante. Ce cas va être présenté au Congrès de chirurgie expérimentale de Londres, le 14 janvier.

REJET D'UN REIN AUX ETATS-UNIS

STANFORD (Californie). — Le rein de Mlle Virginia May White, dont le cœur, immédiatement après sa mort, a été transplanté samedi dernier dans la poitrine de M. Mike Kasperak, a été rejeté par l'organisme de Mme Annabel Mann, 51 ans, sur lequel il avait été greffé le même jour.

Les chirurgiens ont été obligés d'enlever l'organe. Cette opération a duré une demi-heure et s'est terminée mer-

credi à 20 heures, locales, à l'hôpital de l'Université de Californie.

Jusqu'à ce qu'un autre rein puisse être trouvé et qu'elle ait repris quelques forces à la suite de cette dernière intervention, Mme Mann sera traitée par des injections qui provoquent une dialyse péritonéale débarrassant temporairement le sang de ses impuretés.

Selon les chirurgiens, des opérations antérieures ont prouvé que le rejet d'une greffe ne signifie pas que le même organisme n'acceptera pas une autre greffe.

Par contre, et selon les dernières informations, le cœur de Mlle White continue à battre normalement dans la poitrine de M. Kasperak qui s'est prêté à plusieurs reprises, dans la journée d'hier, à un léger exercice physique recommandé par ses médecins : celui de s'asseoir sur le bord de son lit, les jambes ballantes.